

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Sommaire : — FEUILLETON, Une mystification. — Un protégé du poète Scarron, souvenir historique. — LITTÉRATURE CANADIENNE, L'avant Lever. — Article sur l'économie politique, lu à la Société des Amis. — La société canadienne. — Histoire de la Semaine. — Incendie à Québec. — Sympathie à Montréal. — Variétés.

FEUILLETON.

Une Mystification.

Germain-François-Poulain de Saint-Foix, qui abandonna la carrière des armes pour celle des lettres, dans laquelle il se fit un nom, est beaucoup plus connu par ses duels que par ses livres. En effet, c'était le ferrailleur le plus déterminé de son époque, et, pour la susceptibilité, il aurait rendu des points au raffiné le plus irritable et le plus ombrageux du 17^e siècle. Un soir qu'il se trouvait au foyer de l'Opéra, un monsieur, qui paraissait être et était en effet de la province, lui ayant, par mégarde, marché sur le pied, se tourna vivement de son côté et lui dit d'un ton rempli de politesse : "Pardou, Monsieur; ce que je viens de faire là, est sans aucune intention."

Saint-Foix, qui depuis plusieurs semaines n'avait pas tiré l'épée, et à qui la main démangeait, saisit avidement l'occasion que le hasard lui offrait pour se mettre en haleine. Levant la tête d'un air altier, il répondit sèche-ment : — Monsieur, je ne pardonne jamais une insulte. — Mais, monsieur, quand elle est involontaire ? — Involontaire ou non, j'en châtie l'auteur. — Et quand on vous fait des excuses ? — Je ne les accepte pas. — Alors ? — J'en demande réparation. — En conséquence il vous faut ?... — Réparation de celle que vous venez de me faire. — L'épée à la main, sans doute ? — Oui monsieur, l'épée à la main.

— A qui ai-je l'honneur de parler ? — Je suis Saint-Foix. — Ci-devant mousquetaire, puis lieutenant de cavalerie, aujourd'hui historien et auteur dramatique ? — Comme vous dites. — Je connais beaucoup votre nom, M. de Saint-Foix, et suis enchanté qu'un accident involontaire m'ait procuré l'honneur de connaître votre personne. — J'ai désiré vous la faire connaître très-particulièrement et vous en laisser un souvenir. — Je vous en saurai bon gré. Cependant, je mets une condition à notre entrevue. — Quelle est-elle, monsieur ? — C'est que vous prendrez la peine de vous déranger. — J'exige qu'on vienne me trouver quand on a affaire à moi. C'est mon habitude. — Monsieur, j'irai vous trouver.

— Ce sera bien de la bonté de votre part. Je m'appelle M. de Perceval, et demeure rue de Richelieu, hôtel de Nantes. — Votre jour ? — Celui qui vous plaira, le plus rapproché que vous voudrez. — Votre heure ? — Comme j'ai l'habitude de me lever tard je ne pourrai guère être à votre disposition avant onze heures. — Demain donc, monsieur, à onze heures précises, j'aurai l'honneur de me présenter chez vous. — Et moi j'aurai celui de vous y recevoir.

Là-dessus, les deux adversaires se séparèrent

et finirent, chacun de leur côté, la soirée comme ils l'entendent.

Le lendemain, à l'heure dite, Saint-Foix se rendit à l'hôtel de Nantes, et fut admis chez M. de Perceval. Celui-ci, qui était en robe de chambre et en pantoufles, le reçut avec la plus exquise politesse. — Merci de votre exactitude, M. de Saint-Foix, lui dit-il; elle double le plaisir que me procure votre visite. Voulez-vous me faire l'honneur d'accepter à déjeuner ? — Monsieur, je vous remercie.

— Vous me rendrez un service, car j'aime beaucoup à avoir un compagnon à table. — Je vous réitère mes remerciements; avant de sortir, j'ai fait mon premier repas. — J'en ai vraiment regret. En ce cas, je vais être obligé de déjeuner seul, et je vous demande la permission de le faire, car j'ai pour habitude de ne sortir jamais à jeun.

Sans attendre de réponse, M. de Perceval sonna; un domestique monta, lui mit son couvert et le servit. Quand ce fut fait, il se mit à table, déploya lentement sa serviette, et commença son déjeuner avec le calme et l'air souriant d'un homme à qui il doit arriver une bonne fortune.

Après un moment de silence, il tourna la tête de côté et dit : — M. de Saint-Foix, vous êtes un homme d'esprit, vous êtes un brave, et vous parviendrez à la postérité le front chargé d'une double couronne. — Monsieur... — Oui, vos *Lettres turques*, vos *Essais sur Paris*, votre *Histoire de l'Ordre du Saint-Esprit*, sont des ouvrages qui vous font le plus grand honneur. — Je suis très flatté qu'ils obtiennent votre suffrage. — Ils le méritent, et je vous en parle avec connaissance de cause, car je les ai beaucoup lus et relus, et en ai tiré des fruits. Vous avez aussi composé une vingtaine de pièces de théâtre que j'ai vu jouer avec le plus grand plaisir. — Ce sont des bagatelles. — Soit; mais ce sont des bagatelles pleines d'esprit et de gaieté. — Qui n'auront qu'une très courte existence. — Pardonnez-moi, il y en a qui vivront longtemps; tenez !... *L'Oracle*, par exemple, je suis sûr qu'il restera au répertoire et sera applaudi par nos petits enfants. — Je n'ose l'espérer.

— Vous pouvez le faire sans présomption. Vous jouissez aussi d'une grande réputation de bravoure. — Dans le monde, on veut bien, sur ce point, m'accorder quelque estime. — On vous en accorde beaucoup. Le sang-froid que vous avez montré à la bataille de Guastalla, où vous remplissiez les fonctions d'aide-camp du maréchal de Broglie, vous a valu les applaudissements de toute l'armée. — J'ai rempli mon devoir. — D'une manière extrêmement distinguée. Pourquoi avez-vous quitté la profession militaire ? Vous étiez fait pour l'exercer avec gloire et obtenir les grades les plus élevés. — A la paix, j'ai sollicité le brevet de capitaine, et n'ayant pu l'obtenir, j'ai profité de la réforme de mon régiment pour donner ma démission. — Pour acheter une charge de maître particulier des eaux et forêts, puis vous faire homme de lettres; je fais tout cela, M. de Saint-Foix, et ne puis l'approuver, car vous avez privé le roi d'un excellent officier. On vous reconnaît encore une rare habileté dans le maniement des armes. — En effet, je m'y entends un peu. — Vous vous y entendez très-bien, à ce que dit la renommée; mais vous

n'y êtes pas toujours heureux. Certaine baroisse au lait... — M'a valu un bon coup d'épée, je m'en souviens. Néanmoins, je persiste dans mon opinion.

De ces propos, M. de Perceval passa à d'autres, avec la plus grande politesse et la plus entière liberté d'esprit. Son déjeuner fini, il sonna de nouveau pour qu'on vint le desservir, puis il dit : — Monsieur, permettez-moi, s'il vous plaît, de m'habiller; je ne puis sortir comme je suis.

Saint-Foix répondit par un signe d'assentiment, et M. de Perceval se fit raser, coiffer, puis s'habilla lentement, posément, en homme que rien ne pressait. Quand il eut ceint son épée, mis ses gants et son chapeau, il dit : — Monsieur, je suis maintenant tout à vous.

Ils descendirent l'escalier, suivirent la rue de Richelieu du côté de la rue Saint-Honoré, firent quelques pas sur la gauche; dans cette seconde rue, et lorsqu'ils furent parvenus vis-à-vis du café de la Régence, M. de Perceval dit : — Après mon déjeuner, je prends toujours une tasse de café, c'est mon habitude; j'espère que vous ne trouverez pas mauvais que je la satisfasse; d'ailleurs, ce ne sera pas long.

Saint-Foix, déjà fortement impatienté, le fut bien davantage à ces mots. Il se contenta cependant, et suivit son adversaire. Entrés tous deux, M. de Perceval lui dit :

— Monsieur, faites-moi l'honneur d'accepter une tasse de café. — Je vous remercie.

— Je vois avec peine que vous êtes un homme inflexible.

M. de Perceval se fit servir, et, pendant que Saint-Foix regardait ça et là, en maugréant en lui-même, il prenait son café très-chaud, à petites gorgées, et en savourait l'arôme en gourmet délicat et consommé. Quand il eut fini, il releva la tête, et regardant Saint-Foix, lui dit : — Monsieur, jouez-vous aux échecs ? — Non, monsieur, répondit enfin Saint-Foix, stupéfait. — Et aux dames ? — Pas davantage. — Je trouve cela très-fâcheux pour moi; je me proposais de vous demander l'honneur de faire votre partie. — Il m'est impossible de vous satisfaire sur ce point. — C'est que, voyez-vous, après mon café, je joue toujours trois parties de dames ou d'échecs; c'est encore mon habitude.

Saint-Foix, qui ne s'était jamais aussi longtemps contenu, perdit enfin patience : — Monsieur, dit-il, il me semble que vous avez bien des habitudes. — A qui le dites-vous ? j'en ai de toutes les espèces et auxquelles il me faut, de gré ou de force, obéir; car, vous le savez, l'habitude est une seconde nature. Tenez ! je vois là-bas un amateur à qui je dois une revanche, je vais la lui donner. Si vous avez une visite à rendre, vous pouvez disposer d'une heure, mais pas davantage; j'ai l'habitude de ne jamais jouer plus longtemps.

Commencant à soupçonner qu'il était victime d'une mystification, Saint-Foix resta au café pour voir comment finirait une comédie dans laquelle il lui semblait qu'il ne jouait pas le plus beau rôle.

Au bout d'une heure, M. de Perceval vint lui dire :

— M. de Saint-Foix, ma partie est finie. — Allons-nous enfin commencer la nôtre ? répondit Saint-Foix. — Certainement; je dois vous dire encore que j'ai l'habitude, après avoir fait

trois parties, de me promener pendant une heure aux Tuileries. En conséquence, si vous le trouvez bon, nous allons nous y rendre.

Saint-Foix accepta, dans la pensée que son adversaire avait choisi, pour le lieu de la rencontre, les Champs-Élysées, voisins des Tuileries, et si abandonnés en ce temps-là qu'ils étaient le rendez-vous ordinaire des duellistes. Il eut encore la patience de se promener une heure, car M. de Perceval ne lui fit pas grâce d'une minute; puis, entendant celui-ci parler de rentrer à son hôtel, il lui dit : — Ne pensez-vous pas, monsieur, qu'il est à propos de nous rendre aux Champs-Élysées ?

— Aux Champs-Élysées ? pourquoi y faire ? répondit M. de Perceval. — Belle demande ! avez-vous oublié que nous devons nous battre ? — Vous battre ! vous et moi ? — Oui, monsieur. — Plaisantez-vous, M. de Saint-Foix ? Que vous vous battiez, vous qui en faites métier et qui avez été militaire, cela se comprend ; mais me convient-il de faire le bretteur, le coupe-jarret, le fendeur de naseaux, moi qui ai l'honneur d'être chef d'une cour souveraine, premier président d'un parlement et chevalier de l'ordre ?

Saint-Foix resta un moment anéanti sous le coup de ces paroles. Il se remit pourtant, salua le magistrat avec politesse et respect, puis s'éloigna de lui, en se promettant bien de ne provoquer personne à l'avenir, sans lui avoir préalablement demandé, outre son nom, quelle position il occupait dans le monde.

UN PROTÉGÉ DU POÈTE SCARRON.

SOUVENIR HISTORIQUE (1648).

.... Il faisait petit jour à peine dans l'hôtel ; les premières lueurs du soleil dorèrent les grands rideaux de damas orange à l'abri desquels reposait la belle Ninon de Lenclos, et le doux murmure des courtisans qui bruisaient dans l'antichambre, en attendant le réveil de leur reine, achevait suavement de clore les rêves de plaisir et de bonheur qu'elle ne commençait la nuit que pour réaliser le jour, avec un succès magique.

Car, pour cette femme, toute la vie était soie et or : c'était la félicité distillée sous ses trois meilleures formes : beauté, fortune, esprit.

Enfin, elle s'éveilla tout à fait et sonna ses femmes.

La première camériste accourut.

... Quels sont mes visiteurs du salon vert, dit-elle, en arrangeant coquettement, dans son petit miroir d'acier, ses beaux cheveux enroulés avec un désordre charmant sur son cou blanc comme neige.

— Vous avez là, madame, M. de Villars, M. de Coligny jeune et M. le duc de La Rochefoucault : ils attendent vos ordres.

— Pas d'autres avec eux. — Non. Cependant, à huit heures, M. de la Châtre est venu, ainsi que M. de Sévigné ; mais, comme ils ont aperçu M. le grand-prieur de Vendôme qui se promenait, les mains derrière le dos, dans votre jardin, ils s'en sont allés.

— Les jaloux ! et M. de Vendôme, lui, où est-il ? — Il est parti aussi, et cela parce qu'en remontant l'escalier, il a aperçu d'une part, M. le chevalier Arthuis, le cousin de M. de la Châtre ; et que, de l'autre, il a vu la livrée de M. le maréchal d'Albrey, et son carrosse à la porte.

— Ah, ça ! ils ont donc tous l'épidémie de la jalousie aujourd'hui ! c'est inquiétant. Et dis-moi, Nanette, il n'a rien dit en s'éloignant, le cher prieur ? — Pardon, madame, il m'a remis ce papier d'un air très-fâché ; il

était rouge comme une écrevisse trop cuite ; et il maugréait entre ses dents...

— Donne vite. — Mais non ; il m'a recommandé de ne vous le remettre qu'après la visite terminée de ces messieurs, voulant épargner, a-t-il dit, votre susceptibilité et votre superbe *outrecuidance*.

— Le fat ! moi lui faire l'honneur de mon dépit ! oh ! vraiment voilà qui est trop fort de présomption... Faites entrer ces messieurs dans ma ruelle.

C'était la mode du temps.

Sur l'heure, Villars, Coligny, de La Rochefoucault entrèrent et déposèrent tour à tour un respectueux baiser sur la main de la jolie nitée.

— Eh bien ! dit-elle, quoi de nouveau à la ville et à la cour ce matin ? y a-t-il eu médianoche chez le Mazarin, et fait-on décidément des cordons bleus pour la fin du mois ?

— Il n'est pas que nous sachions, belle Ninon.

— Et Mlle de Rabutin a-t-elle fait hier de l'esprit, monsieur de Sévigné ? Vous vous taisez, tant pis pour vous, c'est que vous l'aimez. Et vous, monsieur de Villars, Mme de La Sablière, a-t-elle joué comme d'ordinaire au saule-pleureur, et Mme Scarron à la *bé-gueule* ?

— Vous savez, belle Ninon, que chacune d'elles est routinière, et qu'elles n'ont pas le talent, comme vous, de varier leur monotonie et de multiplier leurs charmes, répondit Villars en s'inclinant.

— Allons, trêve aux compliments ; nous sommes ici en déshabillés d'esprit et de toilette... mais je vois que c'est à moi à vous faire part de certaines ravissantes impropriétés que j'ai suscitées parmi vous autres.

Tous se regardèrent dans un profond silence.

— Oh ! ce n'est pas, reprit-elle bien vite, qu'il y ait un Judas parmi mes douze apôtres ; mais c'est tout simplement un Othello, et cet Othello, c'est M. le grand-prieur de Vendôme. Oui, il se croit le droit de m'envoyer le présent pli, dont je vais, malgré son défilé, vous faire une lecture publique. Oyez bien, messeigneurs, car je n'y mets aucun amour-propre.

Ce disant, elle tira la lettre de dessous son oreiller de dentelle, et se mit en attitude de la lire à ses favoris.

Tout à coup on heurta par trois fois à la porte du fond.

— Miséricorde ! dit-elle en resserrant le papier et soupirant, quelque importun, sans doute.

— C'est vous qui l'avez dit ! s'écria Scarron en allongeant sa grosse tête chauve entre les deux battants.

— Tiens, c'est le *malade de la reine* ! (1) Eh bien ! comment va, messire ? s'écrièrent tous à la fois les assistants, pour couper court à ce commencement de conversation intime.

— Très-mal, messieurs et dames, très-mal. Je suis à jeun, j'ai le cerveau vide, l'estomac creux, le ventre plat, la bourse *idem*, et ma femme a des... Mais ce n'est pas de cela, belle reine, ajouta-t-il en saluant la noble paresseuse, que je viens vous entretenir.

— Je vous écoute, mon maître ; seulement soyez bref, ou restez à déjeuner avec nous pour nous conter cela.

— Cette dernière clause est la plus éloquentte, belle reine, et la plus facile ; aussi je m'y soumetts sur l'heure, sans renoncer aux autres. Vous saurez donc qu'il n'y a, dans cette malheureuse vallée de larmes où vous ne faites que rirc, vous autres, les crépus de la vie, qu'il n'y a qu'heur et malheur ; or, j'ai en ma connaissance, depuis deux heures, un certain Isaac, bon clerc, du reste, et bon drille à l'avenant, mais malheureux à l'excès.

(1) Surnom historique de Scarron.

Tout lui fait défaut. D'une pension de six cents livres de M. de Richelieu, il touche à peine le premier quartier que voilà le ministre qui meurt ; on lui supprime sa rente : et d'une.

Il sollicite alors de M. de Mazarin un emploi dans les gabelles ; mais le cardinal trouve de la ressemblance entre le nez de mon pauvre Isaac et celui d'une personne qu'il déteste ; il la lui refuse : et de deux.

Mon garçon se rejette sur la littérature ; après dix-huit mois de veille continue, il termine et présente une comédie au théâtre Guénégaud ; bon augure : la pièce est reçue, on la monte, on va la jouer. Tout à coup le théâtre brûle la nuit ; adieu la recette : et de trois.

Il demande alors une place de secrétaire à M. le prince palatin ; la veille de l'obtenir, une révolution éclate, plus besoin de secrétaire : et de quatre.

Il prend vite le parti des armes ; mais la paix se signe dans l'intervalle, et le voilà revenu de la guerre : et de cinq.

Sixièmement, enfin, mon homme parvient à trouver un libraire pour imprimer sa pièce non jouée ; on la met en vente le matin, et le soir son libraire était en faillite. Bref, Messieurs, mon protégé nage à plein guignon dans les moindres choses : s'il achète un haut-de-chausses tout neuf, une lavandière lui jette un seau d'eau sur les jambes ; il veut saluer une grande dame, sa voisine, son chapeau tombe dans le ruisseau ; en se relevant, il donne un coup d'épée dans les vitres d'un écrivain public ; il veut enfin se garer du carosse de M. de Vendôme, qui sort d'ici, il me tombe sur mon pied-bot et me piétine sur les cors.

— Faites donc attention, imbécile ! lui ai-je crié ; on ne marche pas ainsi dans une rue honnête.

— C'est vrai, monsieur ; mais fournissez-moi une chaise à porteurs, et je respecterai vos honnêtes oignons.

Ninon riait aux larmes.

Charmé alors de son stoïcisme (car je ne voulais rien moins que lui casser ma canne sur l'échine), je lui souris, je lui tends la main. Il vient à moi, nous causons, nous nous comprenons. Il me raconte ses déboires, me demande un protecteur. Je m'intéresse à son sort ; je lui donne mon adresse, et lui propose de m'attendre au bas de votre hôtel d'où j'irai le recommander à Gui-Patin, qui doit avoir besoin d'un secrétaire, si toutefois vous-même vous ne le lui recommandez.

— Très bien ! maître Scarron, dit Ninon, et que fait votre protégé, qui sera le nôtre à tous !

— Des vers, messieurs, pour vous servir ; il confectionne, n'a-t-il dit, pour noces et festins, des épithames, des rondeaux, des vaudevilles et des acrostiches, et, de plus, des missives pour la *Cité de Billets galans*, pour le *Flambeau de Billets doux*, et pour la *Rivière du Tendre*. Ainsi, belle Ninon, je vous recommande mon écriaseur de cors comme un second moi-même.

— Soit, notre royal malade, et, puisque nous sommes sur ce terrain, écoutez maintenant mon courrier d'aujourd'hui ; car vous n'êtes pas de trop ici, mon cher boiteux.

Elle prit le papier, sonna préalablement sa camériste, et lui donna l'ordre de faire monter dans l'antichambre le pauvre Isaac, qui se promenait en long et en large dans la rue Culture-Sainte-Catherine, en comptant les pavés et en regardant aux fenêtres.

— Merci de votre attention, lui dit Scarron.

— Oh ! ça n'en vaut pas la peine ; je le fais surtout, ajouta-t-elle en riant, par mesure de sécurité publique pour les piétons. Maintenant messieurs, écoutez un peu : Voici ce que je viens de recevoir, justement comme vous arri-

viez, de votre monsieur le prieur de Vendôme.

Elle décacheta la lettre, et la parcourut des yeux rapidement avant d'en donner lecture officielle.

—Peste ! il parle le langage des dieux pour narguer les femmes ; c'est peu olympien. Mais passons outre, c'est une licence poétique.

“ ENVOI A NINON DE L'ESCLUS.”

“ Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,

“ Jo renonce sans peine à tes faibles appas ;

“ Mon amour te prêtait des charmes,

“ Ingrate, que tu n'avais pas.”

—Vous entendez, mes chers visiteurs. Du reste, c'est charmant, bien tourné, bien rimé, mais seulement la raison manque pour le dernier vers.

—Ce n'est pas digne de sa courtoisie ! reprit Scarron ; aussi il faut lui renvoyer ses vers, madame, et le lui dire tout net.

—Oh que nenni ! s'écria Ninon ; il serait trop heureux de ce retour. Il faut lui répondre sur l'heure.

—C'est cela même, ajoutèrent MM. de Coligny et de La Rochefoucault ; il faut lui répondre, et en vers.

—Et avec les mêmes rimes, s'écria Ninon.

—Oui, firent-ils tous.

—Oh ! quelle bonne idée me vient, cria tout à coup la belle Lençlos, en secouant à l'air sa petite main blanche, engourdie par la position latérale. Nanette, prenez mon écriture avec ce papier et ces plumes, et les portez dans mon antichambre à ce jeune homme, ou, plutôt, non, faites-le entrer ici.

—Il n'osera jamais, belle reine, dit Scarron : ce luxe, cet appariement intimidera sa insère, et notre société va troubler ses esprits.

—En ce cas, messieurs, veuillez de grâce, passer dans ma galerie de tableaux, et me laisser seule quelques instans : je veux essayer mon protégé.

Dès qu'ils se furent retirés, Nanette alla ouvrir la portière du fond, et fit signe au jeune homme d'entrer.—Il se leva résolument.

Ignorant chez qui il se trouvait, il parut bien moins surpris de cette invitation que la camériste ne s'y attendait ; car, d'un pas délibéré, il s'en fut droit à une belle glace de Vénise, et frisa gravement ses deux moustaches ; puis, quand il eut ajusté son pourpoint et refait sa royale, il entra dans le salon au demi-jour et aux teintes mystérieuses.

—Par ici, M. Isaac, dit une voix charmante et flûtée.

—Tiens, dit Isaac en lui-même, voilà qui est d'un bon augure ; cette dame sait mon nom : ô merci, mon patron, merci, ma patronne, merci tous les saints du ciel.

Elle le prit de s'asseoir près d'elle ; il s'inclina trois fois selon l'usage, et prit place au pied du lit, dans un majestueux silence, en baissant les yeux.

—Isaac, vous me paraissez un honnête garçon.

—Cela n'est pas impossible, madame.

—Tiens, dit tout bas Ninon, cette réponse n'est pas sotte ; et elle se prit à le regarder.— Il la regardait pareillement : comme elle insistait du regard, il baisa le sien et se mit à sourire, en tournant et retournant la plume de son chapeau ; elle en fit autant, jusqu'à ce qu'enfin, ayant vu la susdite plume prendre involontairement un bain complet, par l'extrémité, dans son encrier, elle fit un éclat explosif. Isaac partit du coup, et s'abandonna, malgré lui, à un pareil accès de rire inextinguible.

Cependant il regardait tristement sa pauvre plume, fruit de dix jours d'économie ; elle était perdue d'encre. C'était donc à qui des deux se tiendrait le mieux les côtes, cependant nul

n'avait dit une syllabe et pouvait ignorer ce dont riait son adversaire ; mais il est de ces sympathies du monde qui commencent précisément par ces rires attractifs dont le premier mot manque, et reste un problème insoluble pour ceux qui n'en sont que les témoins.

Enfin, faisant effort sur elle-même, Ninon, qui s'était rejetée sur son blanc oreiller de valenciennes, se releva et lui dit d'un ton bref : —Vous faites des vers, n'est-ce pas, monsieur Isaac ?

—Oui, madame, et ce répondant, il arracha décidément sa plume de son feutre, et fut, avec so'ennité la jeter dans la cheminée. Ninon admirait sa résolution.

—Eh bien ! Isaac, voilà quatre bouts-rimés avec lesquels vous allez faire un quatrain : ce quatrain doit être un blâme, un reproche, une satire, en un mot. Voilà les quatre rimes, écrivez s'il vous plaît.

“ Larmes, appas, charmes, pas.”

Tout à coup le jeune homme laissa tomber le papier et se releva tout ébahi : Ma foi, madame, voilà qui est drôle, et je ne sais trop si je suis le jouet d'un songe ou d'une moquerie ?

—Ni de l'un ni de l'autre, monsieur Isaac ; je rêve quelquefois, je ris souvent, mais je ne me moque jamais.

—Dam, c'est que... c'est que... il y a deux jours...

—Eh bien qu'avez-vous fait il y a deux jours ?

—Eh ! mon Dieu, madame, un quatrain sur ces mêmes rimes : oui, et à telle preuve qu'il commençait ainsi : *Indigne, indigne...* tiens, je ne sais plus de quoi... Et Isaac se frotta le front pour solliciter ses souvenirs fugitifs.

Ninon, répartit : — Voyons cela ne commence-t-il pas ainsi :

“ Indigne de mes feux, indigne de mes larmes ?”

—C'est ça même, s'écria Isaac en ajoutant de suite ce second vers :

“ Je renonce sans peine à tes faibles appas.”

Puis Ninon reprit en baissant la voix gracieusement :

“ Mon amour te prêtait des charmes....”

Et enfin Isaac termina, en hésitant, et en démentant par la douceur de son regard la félonie des paroles qu'il allait dire :

“ Ingrate... que tu n'avais pas.”

—C'est bien cela, à merveille, voilà qui est étonnant, et pourtant bien conforme à l'exemplaire ; vous allez le reconnaître.

Et elle lui remit le papier parfumé, tout entièrement écrit par M. le grand-prieur de Vendôme.

—Et vous voulez répondre à cela, madame ? —Mais oui, Isaac, et cela dans les vingt-quatre heures : c'est urgent, c'est nécessaire.

—Dans les vingt-quatre heures ? dans la même heure, dans la même minute, dans la même seconde ? oh ! je n'ai pas besoin, quand c'est sur mon terrain, d'invoquer les muses et de faire un appel à Phébus-Apollon : vos beaux yeux me valent le Pinde tout entier, c'est moi qui ai servi l'injure, à mon insu : c'est moi qui servirai la vengeance ; et cela avec grand plaisir. Oh ! c'est une faveur du ciel, mais c'est la première, j'en conviens.

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,

Je te vois renoncer à tes faibles appas ;

Mais si l'amour prête des charmes,

Pourquoi n'en empruntais-tu pas !

Ces vers écrits, il les passa à Ninon, qui raffolait d'aise en les relisant par trois ou quatre

fois, et ne fut pas satisfaite qu'elle n'eût sonné Nanette pour rappeler ces messieurs. Quand ils rentrèrent, elle leur cria : “ *Vendetta, cara vendetta* ; je tiens mon prieur.”

On applaudit aux deux quatrains ; ils le méritaient ; ce fut un concert d'éloges pour l'auteur, qui les reçut avec modestie, et voulut se retirer.

—Un instant, Isaac, dit Ninon en faisant ouvrir son secrétaire ; vous n'êtes pas riche, vous n'êtes point chanceux, et je ne veux pas que vous fixiez le prix de votre honoraire pour ce quatrain, et pour l'autre : demandez hardiment.

Isaac se leva en remerciant, et refusa ; Ninon insista, et Scarron avec elle : rien. Il ne voulut point accepter une seule pistole ; on fit mine de se fâcher, il tint bon, et ne prit pas un liard-rouge. Seulement, il jeta un regard plein de regret sur sa plume noircie et gisante dans la cheminée.

Alors Ninon, le priant de s'approcher, lui dit : —En ce cas, monsieur, votre nom, votre adresse.

—Isaac, rue des Moulins, à la butte Saint-Roch.

Et ce disant, sans plus attendre, il se retira. Chacun était étonné.

—Savez-vous qu'il a de l'esprit, votre écra-seur de cors, monsieur Scarron, dit Ninon, et qu'il mérite des égards, de l'estime et de l'intérêt ; aussi, il a mon patronage : c'est décidé !

—Aussi est-ce pour cela que je vous l'ai amené, car c'est une protectrice qu'il lui faut plutôt qu'un protecteur. Une femme, quelque coquette qu'elle soit, ne voit jamais avec indifférence les inspirations dont elle est la cause et le but ; les vers ont toujours eu le secret du chemin du cœur chez les natures noblement organisées. Aussi, belle Ninon, ce rôle vous appartient, et le mien finit où le vôtre commence. Maintenant donc, allons déjeuner, selon la seconde partie de votre promesse.

Le déjeuner fut en effet des plus gais et des plus confortables.

• Cependant Isaac revint chez lui ; mais, hélas ! vingt-quatre heures se passèrent sans qu'il entendit parler de rien. Il attendit encore vainement une seconde journée. Il comprit facilement alors que la grande dame avait oublié vite un jeu d'esprit qui l'avait amusé un moment, et qu'il ne fallait plus y songer. Toutefois ses moyens d'existence diminuaient. Sa requête au cardinal était restée muette ; son propriétaire le surmenait pour être payé. Il n'était pas jusqu'à sa blanchisseuse de manchettes et de rubans qui ne lui fit la guerre. Il se décida donc à partir de Paris et à laisser une montre en or, seul héritage de sa vieille mère, pour gage et nantissement à son débiteur principal ; après quoi il fit sa malle et descendit pour se rendre au coche de Nevers. Il avait encore une grand'tante dans cette ville.

Comme il était dans la petite cour de la dite maison des Moulins (qui par parenthèse, est celle qu'habite précisément l'auteur de cet article historique, logé également au même étage et dans la même chambre), il entendit un valet de pied qui disait à une ménagère : —M. Isaac.

—C'est ici, dit Isaac en se retournant non-chalamment.

—Voici une boîte pour lui, pour lui seul. —Bien, bien ; et en un clin d'œil, ayant rompu la faveur rosée qui la liait, il l'ouvrit avec un certain tremblement d'aise et de secret plaisir.

Elle contenait une plume, mais une magnifique plume d'autruche, comme celle dont était veuf son chapeau, et de plus toute parfumée d'ambre et de benjoin.

Il porta cette plume à ses lèvres et la baisa trois fois de suite, et, tirant son dernier écu de sa poche, il le donna au valet de pied, qui le salua en ces termes : — Merci, M. d'Isaac.

Par ce dernier don, notre poète était complètement à sec, et n'avait plus un sou vaillant. Mais en regardant la plume, il vit un petit papier noué d'un fil rose, et avec ce goût délicat qui révèle de suite une petite main de femme bien effilée et bien gracile. La teigneur en était laconique. La voix :

« Ninon de Lenclos a l'honneur de saluer M. Isaac, et de lui donner avis que, s'il veut venir demain la voir à son petit-lever, elle sera assez heureuse pour lui annoncer elle-même qu'une pension de 2,000 livres tournois lui est rendue par S. E. le cardinal Mazarin.

« Paris, 22 mai 1648. »

Il est inutile, je pense, d'ajouter qu'Isaac retourna le lendemain à l'hôtel de la rue Culture-Sainte-Catherine, non pas tant pour recevoir ce vil argent qui n'est qu'une chimère, comme l'a dit, mais non pas comme l'a pensé M. Scribe, que pour aller saluer dans la grande dame qu'il avait un instant maudite, cette belle Ninon, cette femme unique, qui tenait autant des anges que du démon. Il reste encore deux mots à vous dire, c'est que notre jeune Isaac n'est autre qu'Isaac de Benserade, né à Lyons, en Normandie, en 1612, alors pauvre et encore inconnu, mais plus tard membre de l'Académie française et poète favori des fêtes de la cour.

Isaac de Benserade est mort rue des Moullins, no 11, le 19 octobre 1691, et a conservé jusqu'au tombeau l'amitié de Ninon de Lenclos, qui l'aimait de la plus tendre et de la plus pure affection.

On n'en dit pas autant de M. le grand-prieur de Vendôme, qui ne lui a jamais pardonné son quatrain.

De plus, chacun sait encore que, par une originalité des plus explicables, du reste, il a voulu être enterré avec la plume de son feutre, et que cette clause de son testament a été rigoureusement exécutée.

Quant à nous, que l'on nous pardonne tous ces détails, invraisemblables par l'apparence, mais véridiques en tous points; nous ne faisons que reproduire le récit que nous en fait en cet instant un des petits neveux de l'honorable poète, et si nous n'avons pas été concis, c'est que nous n'avions pas là une Ninon pour nous en faire la précieuse recommandation, et nous faire surtout oublier le précepte de Boileau.

A. LAURANCE.

(La Sylphide.)

LITTÉRATURE CANADIENNE.

L'avant-lever.

Il y a un moment de tous les jours, dans l'existence de l'homme, où il voit toutes les choses sous leur véritable point de vue, où il s'apparait pour ainsi dire à lui-même tel qu'il est, où il voit dans sa conscience avec une lucidité, une perspicacité d'esprit qu'il n'a jamais connu alors. A ce moment, il estime, sans partialité, toutes les choses humaines selon leur valeur ou leur vanité réelles. Il n'a pas encore eu le temps d'étouffer son bon sens, ses remords, sa conscience, sous un amas de faux raisonnemens, de vertus d'apparat et de préjugés.

A ce moment, sa pensée fixe, son espérance de toutes les minutes, ses sentimens les plus doux et les plus dépravés, lui apparaissent dépouillés de toutes illusions. Le voile tombe, le prisme cesse; il voit le fonds du théâtre de la vie humaine

en plein jour. Il n'y a plus de spectateurs à ce théâtre; le gaz n'éclaire plus son enceinte; c'est le soleil, c'est la lumière même qui lui montre ces scènes avec leurs dessins grossiers, ces murs enfumés, ces loges malpropres, ces rideaux de toile luisante et sans valeur qu'il avait prise pour de la soie.

Une troupe d'acteurs et d'actrices qu'il a vus la veille, sont là avec leurs figures pâles, tristes et décomposées. Il ne reconnaît plus la jeune fille aux joues roses et à la chevelure flottante qu'on admirait et qu'on applaudissait tout-à-l'heure encore. Ce jeune homme à la démarche fière et au regard assuré, qui la veille jouait son rôle avec tant d'aplomb et de naturel, dont la voix sonore et vibrante l'a fait frémir d'émotion, il ne le reconnaît plus. Ces costumes brillants d'or et de pierreries qui l'ont tant ébloui; il croit les voir là-bas dans un coin obscur; il s'en approche, déception! ce sont de vains oripeaux recouverts d'un vil métal et de morceaux de verre.

Ce moment dont je veux parler, cet éclair qui luit à travers les préjugés recouverts et particuliers, à travers la tempête des passions humaines, c'est le réveil, ce sont les quelques minutes qui le suivent. Cet instant est précieux, cet éclair, vous pourriez en prolonger la durée, vous pourriez vous lire vous-même, lire les autres, lire toutes choses à sa brillante clarté, mais vous ne le voudrez pas, je ne le veux pas moi-même.

Supposons-nous dans un immense dortoir où dorment péle-mêle et sans distinction toutes les passions humaines, toutes les conditions, tous les états.

Prenons le premier venu à son réveil, le fat, le pédant. Le dortoir est rempli de cette espèce de gens. Il vient de s'éveiller, il recommence à penser... Il se fait pitié. S'il n'était pas victime de sa propre hauteur, de son dédain pour les autres, de ses manières brusques et repoussantes, de son égoïsme insupportable, ne serait-il pas le premier à se rire de lui-même, à se tourner en ridicule. Il voit son faible, il s'en aperçoit; mais cette pensée l'accable, le déconcerte. Il se jette au bas de son lit à la hâte; l'éclair a disparu. Il se fait beau, jette un dernier coup d'œil à son miroir, et le voilà sur le pavé, ne vous apercevant que du haut de sa cravate qui trop enfoncée sans doute, l'empêche de vous rendre votre salut autrement que par un léger clignotement d'yeux et un petit sourire protecteur.

Ce débauché, cet homme sans mœurs et sans pudeur, la honte de l'espèce humaine, qui sans cesse se plonge et se replonge dans toute la turpitude du vice et de la crapule la plus dégradante, assistez à son réveil. Quel réveil! Il se fait horreur; il voit toute la hideuseté de sa conduite, il est seul, et cependant il rougit. Que ne s'arrête-t-il un instant à ces pensées de honte et de remord? Non, non, il se hâte de les chasser comme quelque chose qui peut troubler son repos. Il est déjà debout, il court rejoindre ses compagnons de débauche, et le voilà racontant avec un cynisme affreux les scènes de désordre et d'infamie de la veille, auxquelles il a pris part. Craignant d'échapper au vice, il s'empresse de venir puiser un nouveau courage dans les applaudissemens diaboliques de ses satellites, hommes pétris de fange et de boue, rebuts infects des sociétés.

Mais quel est cet être étendu sur un grabat, cet homme à la figure blafarde, parsemée de taches bleuâtres; il respire avec peine, de ses lèvres desséchées et entr'ouvertes s'exhale une haleine brûlante et nauséabonde. Arrêtez, le voilà qui

s'éveille. A travers les nuages épais qui obscurcissent son cerveau, l'éclair a brillé, le remord s'est fait sentir dans le cœur de cet homme dégradé par l'usage des liqueurs; mais il n'ose prendre quelques résolutions qui puissent le tirer de cet état d'abjection. Le désespoir s'empare de lui; s'il trouve sous sa main tremblottante une maudite potion de ce liquide brûlant qui l'a mis dans l'état où vous le voyez, il s'empresse de l'avaler, pour s'oublier lui-même, pour n'être pas accablé sous le poids des reproches de sa conscience, sous le poids de l'opinion publique qui l'écrase. Demain assistez à son réveil et vous le trouverez comme aujourd'hui.

Quel est ce jeune homme qui vient de s'éveiller en sursaut et comme frappé d'un choc électrique? Mais voyez donc comme il a l'air effrayé, épouvanté. Rassurez-vous, ce n'est rien. Ce jeune homme est médecin, voyez-vous; chaque nuit l'ombre d'une de ses victimes lui apparaît. Son éclair à lui, sa première pensée, c'est de ne plus soigner. C'est une résolution bien louable chez lui, et surtout très avantageuse aux malades qui lui tombent entre les mains. Mais il ne l'accomplira pas cette résolution. Comment ne pas soigner quand l'on est médecin? Malheureusement, un pauvre malade qui souffre depuis longtemps d'une tumeur cancéreuse qu'il a à la gorge l'attend à son étude.

— Eh bien, comment êtes-vous, lui dit le jeune médecin encore en robe de chambre et sous l'impression de ses rêves, bien décidé de ne rien donner à ce malheureux?

— Bien mal, M. le docteur, depuis que j'ai pris vos derniers remèdes, lui dit le patient.

Comme une réponse semblable est le dernier degré d'insulte où l'on puisse se porter envers un médecin, le jeune homme ne se sent pas de colère et de rage, il oublie sa détermination de ne plus soigner.

— Il faut faire l'excision de cette tumeur immédiatement, dit-il, avec un sang-froid apparent.

Le malade, las de souffrir, se soumet sans mot dire à l'opération. Le médecin sort ses fatals instruments; il coupe, il tranche sans miséricorde, et fait tant qu'enfin il enlève et la tumeur et la vie de son patient qui expire au milieu d'horribles souffrances. Encore un qui lui apparaîtra la nuit dans ses rêves, et qui lui causera des réveils abondants en résolutions infructueuses.

Voyez cet autre jeune homme qui a conservé son air ridicule grave jusque dans son sommeil. Vous êtes bien physionomiste si dans cette figure prétentieuse et semi-magistrale, vous ne reconnaissez à première vue que vous avez devant les yeux un jeune avocat pratiquant.

Tout chez lui ne vous annonce-t-il pas qu'il est incapable de porter autre chose qu'un habit noir à collet droit et une cravate blanche? Mais voyez donc, il n'y a pas jusqu'à ses besicles d'argent qu'il a oubliées d'ôter en se mettant au lit qui ne vous disent en toutes lettres la profession de notre sujet. Ou peut-être est-ce calcul de sa part, peut-être a-t-il craint d'être surpris par quelques clients indiscrets avec ses yeux naturels? Ce serait une faute qu'il ne se pardonnerait jamais. Oh! le voilà qui s'éveille absolument comme le jeune médecin de tout-à-l'heure. Fera-t-il des opérations, lui aussi? Non, mais en s'éveillant lui, sa première pensée, son remord, c'est d'avoir plaidé à la Cour Criminelle. Il voit souvent dans ses rêves les ombres de deux prisonniers innocents qui ont été trouvés coupables par les jurés, et condamnés

par les juges à être pendus, et ce, parce qu'il avait plaidé leurs causes. Depuis ce moment son réveil est toujours brusque, subit, comme celui dont vous venez d'être témoin. Il vient de renouveler sa promesse quotidienne de ne plus plaider, du moins à la Cour Criminelle, mais je doute fort qu'il la tienne.

Place, laissons approcher ce vieillard en cheveux blancs qui semble lui vouloir quelque chose d'important et de pressé puisqu'il vient le trouver au lit.

— Ne savez-vous pas que j'ai un bureau, père ?

— Votre Honneur, je le sais, mais c'est très pressé ; mon fils va avoir son procès à dix heures, et je voudrais lui procurer un avocat.

— Encore un maudit tentateur, dit en lui-même le jeune magistrat, mais au fait, il faut bien faire son chemin. (HAUT.) De quoi est-il accusé votre fils, mon ami ?

— D'avoir volé un veau, votre Honneur, chez mon voisin qui n'en a jamais eu.

A dix heures donc, notre jeune avocat fera si bien, embrouillera tellement les jurés, la cause, les juges mêmes, qu'enfin il finira par faire croire qu'en effet le voisin du vieillard avait un veau, et que c'est l'accusé qui le lui a volé. Ce dernier sera condamné (si sa cause a lieu aux Sessions de quartiers et que certain magistrat y préside) à sept années de travaux forcés au Pénitencier de Kingston. Demain la pensée lui viendra encore de ne plus plaider, mais aussi inutilement qu'aujourd'hui ; car enfin comment ne pas plaider quand on est avocat.

Allons donc, quel est celui-ci qui semble dormir si mal à l'aïse, la tête prise entre les deux collets empestés de sa chemise ? Il s'est certainement endormi dans la crainte de les froisser et de leur ôter ce lustre et cette fraîcheur virginale que vous leur voyez. Mais ces objets de toilette qui gissent ça et là dans tous les coins et recoins de sa chambre, ce corsage, ce fer à friser, ces brosses en tous genres, cette collection de miroirs petits et grands, toutes ces fioles d'eau de Cologne, de Rose, de Lavande, ces... (le dirai-je à la honte du sexe masculin ?) ces... mais oui, ces papillottes ! tout cela ne vous dit-il pas que vous avez sous la vue le type du *dandy*, du fashionable ? Comme il est bon enfant lui, il n'a pas de remord, mais en revanche, il a des idées fixes, fixes comme les modes, c'est à dire qui varient avec elles.

L'an dernier sa première pensée en s'éveillant fut pendant six mois pour le faux pli qui faisait le sous-pied de son pantalon lorsqu'il prenait telle position intéressante. Comme alors il en voyait bien toute la difformité ! comme ce maudit faux pli lui apparaissait dans toute sa défecuosité !... Ah ! ah ! une des boucles de sa longue chevelure soigneusement frisée et parfumée qui s'est arrêtée dans le bout d'un de ses collets de chemise vient de L'ARRACHER au sommeil. Recueillons avec soin sa première pensée ; elle est si précieuse à la société !

— " Oh l'infâme tailleur ! il savait pourtant, au moins devait-il le savoir, que les basques en velours ne se portent plus du tout. Il me fera mourir de dépit, le gueux... mais c'est indigne, c'est rococo... du velours aux basques... il devient fou ! En vérité, c'est à en perdre la tête."

Puis il se lève en évoquant tous les esprits infernaux connus et inconnus pour leur remettre son tailleur entre les mains.

Il s'est bien aperçu du peu de philosophie qu'il y a dans ces réflexions ; mais sa philosophie à lui,

ne sera jamais assez robuste pour tenir contre des basques en velours quand la chose ne se trouvera plus de mode.

Hâtons-nous d'assister à quelques-uns de ses réveils où ne se trouvent pas le remord, le ridicule ou l'insignifiance : car le dortoir va bientôt être vide, et tous ses habitants vont se trouver ce qu'ils ont coutume d'être, sans remords, sans réflexions et remplis de préjugés.

Courons à cette jeune fille qui vient de s'éveiller le sourire sur les lèvres. Comme elle semble pure, innocente, heureuse ! elle élève son cœur à Dieu, et immédiatement après pense à celui qui fait toute sa vie, duquel elle attend tout. Elle le voit, se rappelle chacun de ses traits, semble lire encore dans ses yeux l'amour qu'il lui porte ; elle répète en elle-même les serments de fidélité, de constance, d'amour éternel qu'il lui a faits la veille. Elle est heureuse, car en ce moment elle se croit aimée de celui qui l'occupe sans cesse, de celui devant lequel à ses yeux tout le monde n'est rien, et sans lequel la vie lui serait à charge. Oh ! comme elle se promet bien de l'aimer toujours elle aussi, comme elle se promet bien de ne rien faire sans avoir auparavant consulté ses volontés, ses goûts, comme elle sera bonne avec lui si bon, si généreux, si sensible, si jaloux ! oui, si jaloux. Cette jalousie qu'il ne fait paraître qu'autant que la plus exacte délicatesse le lui permet, lui plaît à elle, car enfin s'il ne l'aimait pas, serait-il jaloux ? Elle se plaît à passer en revue toutes ses rivales qu'il a abandonnées pour elle, tous les petits sacrifices qu'il a faits pour lui plaire, qui ne semblent rien aux autres et dont elle apprécie seule tout le mérite. " Oui, dit-elle, il m'aime, et il m'aimera toujours ; j'en suis sûre, mon cœur me le dit." Elle est là, assise sur son lit, la tête penchée sur son sein, les yeux fixes, et pourtant elle ne regarde rien, ne voit rien, ou plutôt elle ne voit que lui. Elle est absorbée dans de douces pensées d'amour et d'espérances. Comme elle est heureuse, comme elle sent bien qu'elle est véritablement aimée. Tout en effet ne dit-il pas, ne lui prouve-t-il pas qu'elle devrait toujours se montrer confiante avec lui ; que ses craintes, que ses jalousies, que ses défiances sont injustes, sont injurieuses à l'amour et à la fidélité de son amant ? Sera-t-elle plus sage aujourd'hui que de coutume ? Elle se le promet bien ; elle se reproche d'avoir douté de lui un instant. Mais à peine hors de son lit, elle se met à sa fenêtre, voit passer, par hasard, une de celle qu'elle soupçonne avoir été l'objet de quelque attention de la part de celui qu'elle aime. De suite cette promeneuse va à un rendez-vous que lui a donné l'infidèle amant, ou peut-être en vient-elle déjà. Cette rose qu'elle porte à la main, c'est lui qui la lui a donnée, elle a l'air trop heureuse. D'ailleurs, pourquoi serait-elle si à bonne heure dans les rues. Le doute se change en certitude, et la journée se passe comme à l'ordinaire, en soupçons, en craintes et en projets de petites vengeances contre les deux prétendus coupables. Le soir, elle recevra froidement son ami, pour lequel elle devait être si bonne, si confiante. Elle lui fera des reproches sanglants et cela parce qu'elle aura vu le matin Mlle une telle, une rose à la main et prenant le frais. Lui jurera ses grands dieux de son innocence, mais elle ne le croira que demain à son réveil. Elle se reprochera encore ses injustes soupçons ; mais qu'il échappe un mot, une parole vide de sens pour tout autre que pour elle, à sa mère, à sa sœur, à un étranger, là voilà triste, inquiète et de mauvaise

humeur encore toute la journée. Quelqu'un entre-t-il chez elle par exemple, et dit-il :

— M. un tel (l'amant) était au théâtre, l'autre jour, il riait beaucoup avec une jeune demoiselle fort gentille que je ne connais pas.

En voilà assez pour faire oublier toutes les résolutions d'un réveil. Sa sœur lui dit-elle en déjeunant :

— Il avait l'air de ne pas s'amuser du tout, hier soir, il semblait s'ennuyer, (et pardieu, on l'accablait de reproches qu'il ne méritait pas, il pouvait bien ne pas être gai,) et la voilà qui s'imagina qu'en effet il s'ennuie avec elle, qu'il ne l'aime pas.

Oh ! vous toutes, mes demoiselles, n'allez pas croire que nous autres jeunes hommes, nous soyons aussi inconstants, aussi infidèles qu'on nous dit l'être. Il est bien vrai que souvent les apparences sont contre nous, mais défiez-vous encore plus des apparences que de nous. La galanterie, d'ailleurs, la politesse ne nous obligent-elles pas de plaire à toutes les dames, lors même que nous n'en aurions pas envie du tout ? Croyez-moi, jeunes filles, si vos amans semblent gais dans une soirée, riant avec d'autres au théâtre, c'est que ces autres leur parlent de vous, font des compliments de vous ; si non, cette gaieté que vous leur voyez n'est que factice, ces sourires agréables ne partent que des lèvres, ne sont que le pur effet d'une galanterie obligée, forcée et sans laquelle ils passeraient pour des jeunes gens mal-appris ; et vous ne voulez pas, sans doute que vos amans passent pour n'avoir ni manières, ni usages quelconques, passent pour des ours, en un mot. D'ailleurs, cette accusation de sauvagerie ne retomberait-elle pas en grande partie sur vous, mes dames ? Ne blâmerait-on pas votre choix ? Ce raisonnement succinct doit vous engager, j'espère, à demeurer toujours ce que vous êtes à votre réveil ; pourtant, je l'avoue, je crains bien qu'il n'ait pas cet effet.

Quel est cet homme qui vient de s'éveiller si paisiblement, dont la figure est si pure de tous remords, de toute agitation ? Oh ! cet homme doit être heureux, non de ce bonheur apparent, visible, de ce bonheur que ceux qui semblent le goûter étalent aux yeux de tout un public, non de ce bonheur qui tient à tant et de si petites choses qu'il menace de s'évanouir à chaque instant, mais il doit être heureux de ce bonheur dont le cœur et la conscience sont les sources, qui a pour base la probité et la vertu, de ce bonheur que rien ne peut ébranler parcequ'il est appuyé sur les qualités du vrai chrétien. Sa première pensée à lui, c'est pour Dieu, son idéal fixe, c'est de pratiquer cette belle maxime du christianisme : " Aimez Dieu plus que toutes choses et le prochain comme soi-même." C'est de travailler à devenir meilleur de jour en jour, c'est de soulager l'infortune partout où il la trouve et sous quelque forme qu'elle se présente à lui ; c'est de porter les autres au bien par ses paroles et encore plus par ses exemples. Oh ! lui, il ne craint pas de se trouver pour ainsi dire, face à face avec lui-même, avec sa conscience ; il n'a pas besoin de se fuir pour goûter quelque repos, il porte en lui un trésor inappréciable, sa vertu. Il vient de prendre des résolutions lui aussi, mais il les accomplira. C'est de faire quelques bonnes actions, de soulager quelques misères inconnues, de consoler quelques malheureux que ronge la douleur. Demain à son réveil il n'en sera que plus heureux et cherchera quelques nouveaux moyens de faire le bien.

En voici un autre qui malgré son sommeil sem-

ble méditer, réfléchir... Ne croyez-vous pas lire sur ce front vaste et noble les hautes pensées qui l'occupent ? Ses traits fortement prononcés, sa figure grave et sérieuse annoncent une fermeté, une force de caractère que vous cherchiez longtemps ailleurs et peut-être en vain. Sans doute, il rêve en ce moment un projet de loi, une mesure importante qui doit assurer à ses concitoyens la paix, la liberté. Mais à travers ces beaux sentiments, ne semblez-vous pas apercevoir comme une arrière-pensée de gloire, d'ambition, de désir de commander ? Aussi en s'éveillant, sa première pensée à lui, cet homme politique, c'est le vide de cette gloire qu'il paie trop cher au prix de son repos, de sa fortune peut-être ; de cette gloire, chétive embarcation livrée à la merci des flots orageux des masses populaires qui se mouvant et s'agitant sans cesse peuvent l'abîmer à chaque instant contre un rocher inconnu et inévitable ; de cette gloire, vase fragile et léger qu'il porte à la main, et qu'un manant peut lui faire échapper sur le chemin en le coudoyant, ou en le poussant traîtreusement par derrière et à l'improviste.

Cette gloire à laquelle il attache tant de prix, à laquelle il sacrifie tout, qui lui coûte tant de travaux pénibles et qui l'ont fait blanchir avant l'âge, s'il y renonce ? Si, s'arrêtant dans cette carrière de troubles et d'agitations qui naissent, renaissent et se multiplient sans cesse, il allait se reposer, abandonnant ses rivaux moins sages que lui à la poursuite de cette ombre fugitive ? Cette pensée lui semble raisonnable. " Je vais me reposer," ose-t-il se dire, redoutant l'inconstance de cette détermination. Un valet entre en ce moment dans sa chambre, remet à son maître encore au lit le journal qu'on vient d'apporter. Le maître l'ouvre. Il aperçoit en tête du journal un long article qui a pour titre son nom. Dans cet article on le loue ; on l'exalte jusqu'aux nues ; le portrait lui semble à lui-même embelli, surchargé. L'on vante son désintéressement, la manière habile dont il a conduit telle mesure, le courage qu'il a montré en votant contre son parti sur telle autre... Adieu repos, adieu résolution de tout-à-l'heure. Ce soir on l'entendra parler à l'assemblée publique qu'annonce le journal qu'il tient entre ses mains.

Si par hasard il en était quelques-uns qui fussent curieux de savoir mon idée fixe, mon remord, mes résolutions à mon réveil, je suis prêt à les leur avouer finnement et naïvement.

Eh bien ! en m'éveillant moi, c'est ma pauvreté qui m'apparaît dans toute sa splendeur avec les incommodités qui l'accompagnent, depuis les plus apparentes jusqu'à celles qui sont invisibles à l'œil nu ; je vois ma bourse affaîssée sur elle-même et dans un état de *viduité* désespérante ; je vois mon bureau aussi dénué d'*habitans* que l'emplacement des ruines de Sodome et de Gomorre, je vois... je vois... je ne vois plus rien, rien du tout. Alors le désespoir s'empare de moi, je maudis le jour qui m'a vu naître, puisqu'il m'est impossible de réaliser des projets et des espérances depuis si longtemps conçus, et dont je regardais l'accomplissement comme nécessaire au bonheur de toute ma vie. Faut-il vous le dire enfin, sans détours ni périphrase ? Je me décourage, je me déssole, en pensant à l'impossibilité où je suis de ne pouvoir m'unir par cet indispensable et sôptième sacrement que l'on nomme vulgairement MARIAGE, à l'objet de toutes mes espérances, ce tous mes sentiments les plus purs et les plus constants. Oh ! comme en m'éveillant je sens bien toute la folie, toute l'inconvenance d'un amour sans argent. Argent ! argent ! vil métal, toi que

je méprise et que je déteste, enfant gâté de la civilisation actuelle, auras-tu donc toujours à ta merci les plus beaux, les plus purs, les plus nobles sentiments du cœur humain ? Que ne suis-je né au milieu d'une tribu sauvage ? Du moins, je serais affranchi de la cruelle nécessité d'avoir de l'argent pour lier mon sort à celui d'une tendre et bien-aimée compagne... Ces réflexions philosophiques accompagnées de quelques autres du même genre que je fais invariablement tous les matins avant de me lever, me conduisent tout naturellement à une résolution, celle de renoncer à l'amour jusqu'à ce que ce que la fortune, les clients aient jeté sur moi un regard de commisération. (Car, je l'avoue avec beaucoup de satisfaction, il ne m'est jamais venu à l'idée de faire un mariage d'intérêt ; ce n'est pas l'argent que j'aime, c'est une de vous, mes dames.) Mais je vous l'ai déjà dit en commençant, je ne profite pas plus que les autres de cet éclair de raison qui me fait prendre une résolution *très juste en soi et très difficile à exécuter*. Hélas ! à peine hors du lit, tout ce qui me tombe sous la vue me parle de mon amour, me parle d'elle. Là git encore sur ma table la fleur déjà fanée qu'elle a mise elle-même à la boutonnière de mon habit ; ici est le ruban bleu qui retenait sa belle chevelure blonde et que je lui dérobnai il y a quelques jours ; la chaîne de ma montre est l'ouvrage de ses mains ; je porte au poignet un bracelet de ses cheveux. Je me hâte de détourner la vue de dessus ces objets qui m'en disent assez, qui m'en disent déjà trop. En me détournant, qu'aperçois-je ? Le mur blanchi de mon appartement parsemé de vers plus ou moins mal tournés. Il y en a de tout frais encore, d'hier au soir. Je m'en approche, je m'amuse à les relire, à les corriger avec autant de sévérité que me le permet ma paternité ; enfin les voilà très passables. La chose en étant là, je dis : Ce serait dommage qu'elle ne les vit pas.

Ce soir donc je les lui porterai moi-même pour qu'ils lui parviennent plus sûrement. Dans de semblables cas, il vaut toujours mieux faire les choses soi-même. Les sentiments que j'exprime dans ces vers m'ont déjà fait oublier ma détermination, et puis si j'y pense dans le cours de la journée, je m'empresse de rejeter le tout sur la faiblesse si naturelle à notre pauvre humanité. Je crains bien, pour ne pas dire j'espère, la revoir avant ce soir.

Faut-il donc que l'homme soit toujours ainsi en contradiction avec lui-même !

A. P.

Économie politique.

ANALYSE OU ABRÉGÉ

OU

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE J.-B. SAY.*

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE TROIS.—*Ce que c'est qu'un capital productif, et de quelle manière les capitaux concourent à la production.*

En continuant à observer les procédés de l'industrie, on ne tarde pas à s'apercevoir que seule, abandonnée à elle-même, elle ne suffit point pour créer de la valeur aux choses. Il faut, de plus, que l'homme industrieux possède des produits

(*) Voyez les Nos. 9, 13, et 16 de la *Revue*.

déjà existants, sans lesquels son industrie, quelque habile qu'on la suppose, demeurerait dans l'inaction. Ces choses sont :

1o. Les outils, les instrumens des différens arts. Le cultivateur ne saurait rien faire sans sa pioche ou sa bêche, le tisserand sans son métier, le navigateur sans son navire.

2o. Les produits qui doivent fournir à l'entretien de l'homme industrieux, jusqu'à ce qu'il ait achevé sa portion de travail dans l'œuvre de la production. Le produit dont il s'occupe, ou le prix qu'il en tirera, doit, à la vérité, rembourser cet entretien ; mais il est obligé d'en faire continuellement l'avance.

3o. Les matières brutes que son industrie doit transformer en produits complets. Il est vrai que ces matières lui sont quelquefois données gratuitement par la nature ; mais le plus souvent elles sont des produits déjà créés par l'industrie, comme des semences que l'agriculture a fournies, des métaux que l'on doit à l'industrie du mineur et du fondeur, des drogues que le commerçant apporte des extrémités du globe. L'homme industrieux qui les travaille est de même obligé de faire l'avance de leur valeur.

La valeur de toutes ces choses compose ce qu'on appelle un *capital productif*.

Il faut encore considérer comme un capital productif la valeur de toutes les constructions, de toutes les améliorations répandues sur un bienfonds et qui en augmentent le produit annuel, la valeur des bestiaux, des usines, qui sont des espèces de machines propres à l'industrie.

Les monnaies sont encore un capital productif toutes les fois qu'elles servent aux échanges sans lesquels la production ne pourrait avoir lieu. Semblables à l'huile qui adoucit les mouvemens d'une machine compliquée, les monnaies, répandues dans tous les rouages de l'industrie humaine, facilitent des mouvemens qui ne s'obtiendraient point sans elles. Mais, comme l'huile qui se rencontre dans les rouages d'une machine arrêtée, l'or et l'argent ne sont plus productifs dès que l'industrie cesse de les employer et que l'avare les enfouit. Il en est de même, au reste, de tous les autres outils dont l'industrie se sert.

On voit que ce serait une grande erreur de croire que le capital de la société ne consiste que dans sa monnaie. Un commerçant, un manufacturier, un cultivateur, ne possèdent ordinairement, sous la forme de monnaie, que la plus petite partie de la valeur qui compose leur capital ; et même plus leur entreprise est active, et plus la portion de leur capital qu'ils ont en numéraire est petite, relativement au reste. Si c'est un commerçant, ses fonds sont en marchandises sur les routes, sur les mers, dans les magasins, répandus partout ; si c'est un fabricant, ils sont principalement sous la forme de matières premières à différens degrés d'avancement, sous la forme d'outils, d'instrumens, de provisions pour ses ouvriers ; si c'est un cultivateur, ils sont sous la forme de granges, de bestiaux, de clôtures. Tous évitent de garder de l'argent au-delà de ce que peuvent en exiger les usages courans.

Ce qui est vrai d'un individu, de deux individus, de trois, de quatre, l'est de la société toute entière. Le capital d'une nation se compose de tous les capitaux des particuliers et de ceux qui appartiennent en commun à toute la nation et à son gouvernement ; et plus la nation est industrielle et prospère, plus son numéraire est peu de chose, comparé avec la totalité de ses capitaux.

Nous verrons plus loin comment les valeurs ca-

pitales consommées dans les opérations productives, se perpétuent par la reproduction. Contentons-nous pour le présent, de savoir que les capitaux sont entre les mains de l'industrie un instrument indispensable sans lequel elle ne produirait pas. Il faut, pour ainsi dire, qu'ils travaillent de concert avec elle. C'est ce concours que je nomme le *service productif des capitaux*.

CHAPITRE QUATRE.—*Des agents naturels qui servent à la production des richesses, et notamment des fonds de terre.*

Indépendamment des secours que l'industrie tire des capitaux, c'est à dire des produits qu'elle a déjà créés, pour en créer d'autres, elle emploie le service et la puissance de divers agents qu'elle n'a point créés, que lui offre la nature, et tire de l'action de ces agents naturels une portion de l'utilité qu'elle donne aux choses.

Ainsi lorsqu'on laboure et qu'on ensemeince un champ, outre les connaissances et le travail qu'on met dans cette opération, outre les valeurs déjà formées dont on fait usage, comme la valeur de la charrue, de la herse, des semences, des vétérinaires pendant que la production a lieu, il y a un travail exécuté par le sol, par l'air, par l'eau, par le soleil, auquel l'homme n'a aucune part, et qui pourtant concourt à la création d'un nouveau produit qu'on recueillera au moment de la récolte. C'est ce travail que je nomme le *service productif des agents naturels*.

Cette expression, *agents naturels*, est prise ici dans un sens fort étendu ; car elle comprend non-seulement les corps inanimés dont l'action travaille à créer des valeurs, mais encore les lois du monde physique, comme la gravitation qui fait descendre le poids d'une horloge, le magnétisme qui dirige l'aiguille d'une boussole, l'élasticité de l'acier, la pesanteur de l'atmosphère, la chaleur qui se dégage par la combustion, etc.

Souvent la faculté productive des capitaux s'allie si intimement avec la faculté productive des agents naturels, qu'il est difficile et même impossible d'assigner exactement la part que chacun de ces agents prend à la production. Une terre où l'on cultive des végétaux précieux, une terre où d'habiles irrigations ont répandu une eau fécondante, doivent la majeure partie de leur faculté productive à des travaux, à des constructions qui sont le fait d'une production antérieure, et qui font partie des capitaux consacrés à la production actuelle. Il en est de même des défrichemens, des batimens de ferme, des clôtures, et de toutes les améliorations répandues sur un fonds de terre. Ces valeurs sont partie d'un capital, quoiqu'il soit désormais impossible de les séparer du fonds sur lequel elles sont fixées.

Dans le travail des machines par le moyen desquelles l'homme ajoute tant à sa puissance, une partie du produit obtenu est due à la valeur capitale de la machine, et une autre partie à l'action des forces de la nature. Qu'on suppose qu'en place des ailes d'un moulin à vent il y ait une roue à marcher (1) que dix hommes feraient tourner ; alors le produit du moulin pourrait être considéré comme le fruit du service d'un capital, qui serait la valeur de la machine, et du service des dix hommes qui la feraient tourner ; et si l'on substitue des ailes à la roue à marcher, il devient évident que le vent, qui est un agent fourni gratuitement par la nature, exécute l'ouvrage de dix hommes.

(1) Une roue en forme de tambour qu'on fait tourner en marchant dans son intérieur (*tread-mill*).

Dans ce cas-ci, l'action d'un agent naturel pourrait être suppléée par une autre force ; mais, dans beaucoup de cas, cette action ne saurait être suppléée par rien, et n'en est pas moins réelle. Telle est la force végétative du sol ; telle est la force vitale qui concourt au développement des animaux dont nous sommes parvenus à nous emparer. Un troupeau de moutons est le résultat, non seulement des soins du maître et du berger, et des avances qu'on a faites pour le nourrir, l'abriter, le tondre ; mais il est aussi le résultat de l'action des viscères et des organes de ces animaux, dont la nature a fait les frais.

C'est ainsi que la nature est presque toujours en communauté de travail avec l'homme et ses instrumens ; et dans cette communauté nous gagnons d'autant plus, que nous réussissons mieux à épargner notre travail et celui de nos capitaux, qui est nécessairement coûteux, et que nous parvenons à faire exécuter, au moyen des services gratuits de la nature, une plus grande part des produits. (2)

Parmi les agents naturels, les uns sont susceptibles d'appropriation, c'est à dire, de devenir la propriété de ceux qui s'en emparent, comme un champ, un cours d'eau ; d'autres ne peuvent s'approprier, et demeurent à l'usage de tous, comme le vent, la mer et les fleuves qui servent de véhicule, l'action physique ou chimique des matières les unes sur les autres, etc.

Nous aurons occasion de nous convaincre que cette double circonstance d'être et de ne pas être susceptibles d'appropriation par les agents de la production, est très favorable à la multiplication des richesses. Les agents naturels, comme les terres, qui sont susceptibles d'appropriation, ne produiraient pas à beaucoup près autant, si un propriétaire n'était assuré d'en recueillir exclusivement le fruit, et s'il n'y pouvait, avec sûreté, ajouter des valeurs capitales qui accroissent singulièrement leurs produits. Et, d'un autre côté, la latitude indéfinie laissée à l'industrie de s'emparer de tous les autres agents naturels, lui permet d'étendre indéfiniment ses progrès. *Ce n'est pas la nature qui borne le pouvoir productif de l'industrie ; c'est l'ignorance ou la paresse des producteurs et la mauvaise administration des états.*

Ceux des agents naturels qui sont susceptibles d'être possédés deviennent des *fonds productifs de valeur*, parce qu'ils ne cèdent pas leur concours sans rétribution, et que cette rétribution fait partie, ainsi que nous le verrons plus tard des revenus de leurs possesseurs. Contentons-nous, quant à présent, de comprendre l'action produc-

(2) Ce principe est surtout applicable en Amérique, où la rareté des capitaux et de la main d'œuvre élève beaucoup leur valeur, et en rend l'emploi plus coûteux qu'en Europe. Aussi le génie inventif des Américains des Etats-Unis est-il particulièrement adapté à notre état social comme au leur. C'est un talent précieux que nous devons chercher à développer dans nos systèmes d'éducation et de législation. Ainsi notre ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, se montrait bien éclairée et bien imbue de l'esprit qui convient au législateur américain, lorsqu'elle accordait des brevets d'encouragement (*patents*), non seulement à l'inventeur canadien, mais encore à l'importeur (même étranger) d'une machine. De son côté, une nature généreuse semble vouloir nous indemniser du manque de bras et de capitaux, et nous inviter avec instance à user de son concours. Notre beau continent est couvert d'un sol très fertile, de mines inépuisables, de forêts immenses, d'une infinie variété de plantes et d'animaux ; il jouit de tous les climats, de toutes les températures ; il est sillonné en tous sens par des fleuves et des mers qui facilitent ses communications intérieures ; partout, des chutes et des cascades pour alimenter des milliers de manufactures. Toute la nature y est gigantesque, et prodigue de ses dons. Sachons en faire nos agents de production.

tive des agents naturels, quels qu'ils soient, déjà connus ou qui sont encore à découvrir.

Montréal, 21 Avril, 1845.

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 31 MAI, 1845.

La société canadienne.

PREMIER ARTICLE.

Au milieu des sujets qui préoccupent souvent notre esprit, à nous obscurs chroniqueurs des événements et des choses, il en est aucun qui prenne une plus large part de nos méditations et de nos rêveries, de nos sympathies et de nos espérances, que celui de l'état de notre société canadienne, non pas tant sous un point de vue politique et de législation, que sous le point de vue social et domestique.

Pour prendre notre société comme un type à part et isolé, jeté par la providence sur ce coin d'un immense continent, au milieu des flots de populations étrangères qui la pressent de toutes parts ; pour examiner et mettre en relief ses mœurs, son originalité, son allure — pour montrer les transformations diverses, que déjà elle peut avoir subies et qu'elle pourrait encore prendre et éprouver, il faudra nécessairement mêler à notre sujet des considérations et des faits de politique coloniale qui s'y rattachent, et surtout laisser voir l'influence si naturelle des lois sur les mœurs et de la politique sur les destinées d'une nation. Celui qui veut étudier la société canadienne depuis les premiers établissements, de la Nouvelle-France, jusqu'à nos jours, qui veut en approfondir l'histoire et surtout bien connaître l'esprit des temps et des époques qu'il faut traverser, s'apercevra bientôt avec combien peu de justice on a jusqu'aujourd'hui apprécié le passé, et combien on l'a injustement calomnié ; et pourtant le cœur de tout Canadien-Français devrait se réchauffer aux souvenirs de ce qui existait autrefois, en songeant que cette brillante civilisation qui aujourd'hui se répand partout, et qui entraîne toutes les nations dans son incandescence active, efface chaque jour en passant quelque chose de nos mœurs primitives.

Après la paix de 1763, grâce aux conditions des traités par lesquels la Nouvelle-France fut cédée à l'Angleterre, notre société conserva longtemps pur et intact son cachet d'originalité nationale, comme elle conserve encore aujourd'hui sa langue, sa religion et ses lois. Le pays était entièrement peuplé de Canadiens-Français ; mœurs publiques et de la vie du dehors, et mœurs intérieures et du foyer domestique, tout, le cœur comme la physionomie, était éminemment français. La noblesse issue de bonnes maisons était opulente pour ses besoins d'alors ; elle était sage, éclairée, respectable, parce qu'elle était venue de France, dans un temps où l'aristocratie battue en ruine quelques années auparavant par le pouvoir souverain sous Louis XIII et Richelieu, pour maintenir sa dernière position ou pour en reconquérir une nouvelle, se réformait, se faisait meilleur et s'instruisait. La roture était également bien composée, non de mauvais sujets, de mauvais garnements, mais de cultivateurs, d'ouvriers, d'artisans laborieux et industrieux ; et au milieu d'une semblable population, le clergé catholique et ces héroïques missionnaires des premiers jours,

à qui de perpétuels services, le plus grand dévouement, un zèle sincère et ardent, et les plus admirables vertus, donnaient une influence légitime, le clergé, au milieu d'un tel peuple, lui imprimait ces principes religieux et moraux qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Telle était notre société après la cession ; et certes c'était bien ce qu'il fallait à une colonie naissante et agricole.

Aussi était-elle florissante alors, et aux progrès du défrichement se joignaient déjà les douceurs de la vie domestique. Ce n'était pas une opulence factice et mensongère comme celle qui bien souvent aujourd'hui donne à une population une apparence de prospérité, quand elle touche à l'état de banqueroute et de ruine, mais l'abondance régnait dans nos campagnes, et avec elle le bonheur et le contentement.

Dans leurs rapports avec la population étrangère qui vint s'établir sur les bords du St. Laurent et surtout dans les villes, nos ancêtres conservaient l'influence que leur donnait la possession des richesses territoriales, et encore celle de la supériorité intellectuelle et ils exerçaient cette influence quoiqu'elle ne provint pas du pouvoir et que souvent elle lui résistât. Nos compatriotes d'origine anglaise composés entièrement d'abord de négociants et d'artisans, venus eux-mêmes d'un pays aristocratique dans un temps où la noblesse conservait encore tous ses privilèges et son éclat, devaient naturellement admettre la supériorité de ceux qui avaient la propriété et le domaine du sol. A ces avantages, les Canadiens joignaient de belles manières, des mœurs policées et le prestige qui s'attachait encore aux armes et à la gloire françaises, malgré ses pertes immenses dans les quatre parties du monde ; tout cela faisait que, malgré notre récente défaite et le peu de part que nous primes dans l'administration de la colonie dans les premières années de la possession anglaise, notre société cependant avait le ton et la supériorité. Villes et campagnes conservaient et leur allure et leurs manières d'être comme avant la cession. La France était encore si près de nous ; les relations, les souvenirs si récents ; et à nos portes grondait déjà l'orage qui, en enlevant à la Grande-Bretagne le plus beau fleuron de sa couronne, les Etats-Unis d'Amérique, devait assurer pour de longues années la nationalité française au Canada, lui donner de la puissance, de l'accroissement et de la force.

Avant l'insurrection des Provinces-Unies, pendant le règne militaire, il y avait bien eu une lutte entre les parties hétérogènes de la population et déjà se faisait sentir cette tendance d'invasion que ont les gouvernants sur les gouvernés. L'exercice du pouvoir entre les mains du gouverneur était bien souvent despotique et arbitraire, et comme pendant toutes les époques de transition, il y eut des jours de malaise et d'instabilité. La loi n'eut pas d'empire et ressembla plutôt à ces monarches à qui il ne reste plus que le nom de roi, sans en avoir l'autorité ou les prérogatives. La justice fut méconnue et indignement méprisée. Mais aux premiers mouvements d'insurrection chez nos voisins, l'Angleterre comprit tout ce qu'elle pouvait attendre de la population française du Canada, si elle la gagnait d'abord par un gouvernement libéral et éclairé ; aussi suspendit-on bien vite le système d'exclusivisme qui avait distingué jusque là l'administration coloniale et s'effaça-t-on d'effacer jusqu'aux souvenirs de ce règne militaire qui avait pesé si lourdement sur les habitants du pays.

Il était temps, disait alors le premier ministre anglais lord North, d'arracher ce pays à l'anar-

chie où il était plongé depuis la cession. Les nuages amassés sur l'horizon politique américain éclatèrent, et l'orage dura assez longtemps pour faire oublier à tous les sujets et leurs combats et leurs haines, et surtout pour effacer les soupçons qu'on pouvait avoir sur la fidélité des nouveaux sujets. Notre vieille noblesse fut fidèle aux principes d'honneur que son serment d'allégeance lui dictait et à sa réputation de vaillance ; elle vola à la frontière pour la protection du territoire, conduisant sous ses ordres les habitants de la colonie et tous ensemble, chefs et soldats, ne démentirent pas la bravoure des enfants de la France.

Nous le demandons, que serait devenue la suprématie anglaise au Canada en 1776, si la population française eut refusé de se porter sur les frontières ou bien eut prêté main-forte aux insurgés, alors que toutes les forces de l'armée anglaise au pays se composaient du 7^{me} et du 26^{me} régiments de ligne ? et cependant dans ces temps de mensonges et de fausseté, on a osé faire de sanglants reproches aux Canadiens-français, de leur manque de loyauté et de fidélité quand, quelques années seulement après la cession du pays, ils refusaient les ouvertures que leur faisaient non seulement les Américains, mais aussi la France elle-même par le canal du comte d'ESTAING et du marquis de LAFAYETTE. Quand la paix fut conclue avec les Etats-Unis, on conçoit que les Canadiens qui s'étaient si bien conduits durant la guerre prirent une part plus importante dans les conseils de la province, et élevèrent par là même leur position sociale et domestique. L'émigration était lente ; aussi dans les villes, à Québec comme à Montréal, à part quelques officiers publics et quelques négociants importés tout frais d'Angleterre, les cercles étaient par leur esprit et leurs manières et leurs mœurs presque exclusivement français. Tout ce qui voulait être de bonne compagnie et de bon goût devait suivre naturellement les mœurs et le ton de la société française, et surtout de la noblesse qui, pour avoir été placée depuis la cession sur un pied d'égalité avec le reste des sujets du Canada, n'en conservait pas moins alors le prestige et l'éclat attaché à de beaux noms et à d'illustres familles.

Surtout dans Québec, la capitale, aux cercles que tenaient autrefois les intendants succéda l'espèce de cour Britannique des gouverneurs anglais. Cependant fussiez-vous transportés de suite à ces temps passés, dans les grands salons de réception du CHATEAU ST. LOUIS, votre cœur battrait d'orgueil et de bonheur, en entendant prononcer les noms des hôtes de la cour du vice-roi. Il y avait là prédominance des mœurs, de l'esprit et des manières français, et l'on se plaisait à étudier et à imiter cette exquise politesse et cette bonne cordialité de nos pères qui fait encore aujourd'hui l'admiration des nations civilisées. Il y avait plus ; il y avait là une nationalité dignement représentée par MM. de Longueuil, de Lotbinière, de Rouville, de Boucherville, de Lacorne, de Labrière, de St. Ours, de Montigny, d'Eschambault, de la Magdeleine, de Montesson, de Rigouville, de Salaberry, de Tonnancour, de Florimont, Duchesnay, de Lannudière, de Gaspé, de Benjey, de St. Georges, de Léry, de Salles Laterrière, de Chambly, de Verchères, de St. Luc, de Bonne, Taschereau, de Tascher, d'Artigny, et cent autres noms semblables. Et quelle considération et quel intérêt ces hommes-là qui venaient de se distinguer dans les guerres, et qui en mainte occasion, une poignée d'entr'eux, comme des héros de l'antiquité, avaient opposé une

barrière si formidable aux envahissements des Américains ; quelle considération et quel intérêt ne devaient-ils pas acquérir pour eux-mêmes et pour leurs compatriotes ? N'étaient-ils pas bien capables de donner du relief, de l'éclat, de l'importance à un peuple, surtout dans un temps où l'art militaire était si fort en honneur, où la guerre était le soin le plus utile de tout gouvernement, sa première pensée, sa condition d'existence.

Qu'on ne se trompe pas sur l'influence de notre ancienne noblesse sur les destinées de notre pays ; elle fut plus grande qu'on ne la considère généralement. Ceux qui la composaient, la plupart instruits en France, joignaient une haute éducation à de grandes vertus. C'étaient des âmes fortement trempées, brisées à toutes les misères, accoutumées à toutes les privations qu'ils rencontraient et qu'ils enduraient dans les guerres continuelles avec les Sauvages, et avec les Provinces de la Nouvelle-Angleterre. Leurs ancêtres et eux-mêmes avaient quitté la France la plupart dans les beaux jours du siècle de Louis XIV, et ils échangeaient la vie douce et calme du sol natal et la brillante société française si policée, si parfaitement organisée contre une vie dure et remplie de fatigues, un hiver long et rigoureux et les mille dangers qui les entouraient dans les forêts immenses du Canada. Que de beaux faits de notre histoire, que de traits d'héroïsme et de courage sont restés dans l'oubli ! Et ne devons-nous pas être fiers d'être les fils de ces intrépides Canadiens qui, tandis que ce vaste continent était encore presque entièrement inconnu, le parcouraient dans toutes les directions et dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord, tout en portant à des milliers de peuplades sauvages les bienfaits de la civilisation et les lumières de l'évangile, leur apprenaient en même temps à connaître et à respecter avant tous les autres le nom français ?

La nationalité, selon nous, n'est pas seulement dans l'originalité des mœurs et des manières, dans la langue, dans la religion ; elle est encore beaucoup dans la chronique d'un peuple, dans ses légendes, dans ses traditions, dans ses souvenirs ; elle est aussi dans tout ce qui le distingue. Elle est illustrée, elle est perpétuée, elle grandit par ses hommes d'élite ; la gloire qu'ils acquièrent, les mérites qu'ils possèdent rejaillissent sur la patrie. C'est sa gloire ; c'est son orgueil. Ainsi la nationalité anglaise est autant dans les immortelles œuvres de Shakespeare que dans les glorieux faits d'armes de Nelson, et celle de la France dans les chefs-d'œuvres de Corneille et de Racine comme dans les victoires de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon. Et pour nous, Canadiens-français, quels plus beaux titres de gloire avons-nous que nos souvenirs populaires et parmi ceux-là en est-il d'aussi glorieux que ceux qui se rattachent à nos seigneurs et à leurs éclatants services ?

Avec les années cette vie guerrière et chevaleresque de nos pères changea et devint plus calme, et on commença à goûter les douceurs de la vie civile et domestique. La population augmentait avec le défrichement et les progrès de la colonie. et les guerres avec les Sauvages devenant chaque jour plus rares, à mesure qu'ils reculaient devant la civilisation ; les Seigneurs qui d'abord pour la plupart résidaient dans les villes de Québec et de Montréal, s'établirent sur leurs terres et s'adonnèrent à l'agriculture et formèrent autour d'eux un noyau de société. Près du domaine seigneurial, bien souvent sur un terrain donné parle seigneur, une église s'élevait, et près de l'église le médecin, le notaire, le marchand établissaient

demeure. Autour de ces derniers les petits métiers se groupaient en petit nombre. Ainsi se formèrent nos villages; et dans les premiers temps, en conséquence des attaques continuelles, souvent imprévues des sauvages, il y avait toujours dans le village ou près du village, un fort ou petit édifice fortifié, où la population put se réfugier et se mettre à l'abri de l'ennemi, et encore aujourd'hui on peut remarquer dans toutes les parties de la Province Inférieure les ruines de ces anciens forts qui nous rappellent les dangers qui entouraient nos pères et aussi plusieurs de leurs beaux faits d'armes.

Le régime féodal transporté dans la nouvelle colonie perdait en traversant les mers, tous les mauvais caractères qui le distinguaient en France. Il perdait son esprit de domination et d'oppression. Il n'était plus lourd et cruel, mais doux et facile, protecteur et surtout très propre à l'exploitation et au défrichement des terres. Le pouvoir souverain avait posé des bornes et circonscrit le pouvoir des seigneurs dans des limites qu'ils ne connaissaient pas en Europe. Ainsi les lois prohibaient la concession des terres à un taux plus élevé que celui marqué par les édits et ordonnances, et les concessions de terres ne pouvaient être refusées à ceux qui les requéraient, de sorte qu'à vrai dire les seigneurs pouvaient plutôt être considérés des administrateurs des biens de la couronne, que des maîtres de leurs domaines, fiefs et seigneuries. Ce qui rendait l'exercice de leurs droits et prérogatives encore moins lourd, ce sont les circonstances des temps, des lieux, des dangers et des guerres; et à peine l'agriculture du pays fut-elle un peu avancée, que la Nouvelle France, passant sous la domination anglaise, il est bien naturel de penser que par cet événement, les liens d'intérêt légitime et de sympathie nationale qui existaient entre le seigneur et ses censitaires, durent être resserrés; aussi l'histoire nous dit quelle influence les anciens seigneurs avaient sur les habitants de cette colonie; combien ils étaient aimés de ces derniers; il fallait bien être unis pour conserver la nouvelle patrie, son esprit et son cœur, alors que le génie tutélaire de la vieille France ne planait plus sur les enfants de la Nouvelle.

Avec le régime féodal, les lois, les traditions, les fêtes nationales et religieuses, les plaisirs, la pensée, la poésie de la France, tout ce qui fait la patrie, fut amené sur les bords du St-Laurent; et la Société Canadienne eut un caractère complet, un passé à qui demander des inspirations, et des souvenirs nationaux à évoquer. Les manières et les coutumes retinrent ce vernis d'élégance et de politesse, que l'on rencontre encore aujourd'hui dans la population de nos campagnes. Mais ce qui distingua éminemment le peuple Canadien, ce fut sa fidélité à la religion, cette source de toute poésie sociale et nationale. Qui d'entre nous n'a pas senti son cœur remué par les plus douces émotions à la vue de nos cérémonies religieuses: La Messe de Minuit, les Rois, les Rogations, la Fête-Dieu et le Jubilé? et par les touchantes et solennelles cérémonies de la Semaine Sainte? Et encore qui n'admire les mœurs de nos braves cultivateurs, et les fêtes qui précèdent le Carême et qui commencent au jour de l'an, alors que se font les présents, les mariages, et les visites des Cultivateurs entr'eux, qui resserrent les liens de l'amitié, de la fraternité et font de tous comme une grande famille? Tous ces traits de la physionomie nationale n'ont pas changé, tout cela est resté comme autrefois dans nos campagnes, si bien que les voyageurs Français qui parcourent le Canada aujourd'hui sont frappés de retrouver sur

nos rivages les mœurs de leur patrie, et comme le disait si justement un de nos compatriotes: "Nos souvenirs populaires, nos contes de vieilles, nos chansons, nos proverbes, nos superstitions, tout en nous est Normand ou Breton. Les contes de la Mer Bleue, du petit Chaperon Rouge, du Petit Poucet, etc. Les chansons: "Dans les prisons de Nantes... A St. Malo, beau port de Mer... C'est la belle Française... A Rouen, à Rouen... Encore les histoires des Feu-follets, de la Chasse-Galerie... du Lutin qui fait trotter les chevaux, etc. Ces contes, ces fadaïses-là me font plaisir à entendre. C'est quelque chose que les Anglais ne savent pas, quelque chose par qui nous sommes distincts des Ecosais."

Ainsi au village et hors des villes, notre société a conservé cette bonhomie franche et polie, le laisser-aller, le sans-façon et la simplicité des anciens temps. Elle ne s'est pas encore dépouillée de son originalité nationale. Mais il est un personnage qui manque à cette ancienne organisation, c'est le seigneur; le régime féodal existe; le seigneur d'autrefois n'est plus. Les enfants de notre ancienne noblesse n'ont pas, le plus grand nombre d'entre eux, marché sur les traces de leurs pères. Les ancêtres avaient de l'industrie et de l'économie; ils ne dédaignaient pas le travail; et ils s'instruisaient. En mettant le pied sur le sol de la Nouvelle-France, ils avaient laissé loin derrière eux, ces sottises notions de la noblesse Européenne, qui pendant longtemps comptait parmi toutes ses gloires, celle de ne rien savoir, et de ne pas travailler. L'arrêt du Souverain qui en 1664, permettait aux nobles de devenir Membres de la Société des Indes Occidentales et de prendre part au commerce et à la traite des pelletteries, sans déroger à leur noblesse et privilèges, vint donner un libre champ aux dispositions industrielles de nos anciens seigneurs. Ils se livrèrent au commerce et à l'agriculture. Ils augmentèrent leur patrimoine et le transmirent fidèlement à leurs descendants.

Mais à mesure que le commerce anglais pénétrait au pays, le luxe et l'opulence de ses négociants s'introduisait dans nos villes. Les corceles nouveaux qu'ils formaient affichaient un ton de prétentieuses richesses. Puis l'armée du pays, augmentée de plusieurs régiments depuis la révolution Américaine remplissait Québec et Montréal de fortes garnisons. Les jeunes officiers qui, pour la plupart, appartenaient comme aujourd'hui à de puissantes et opulentes familles d'Angleterre donnaient l'exemple des dépenses folles et excessives, de la dissipation et d'un luxe effréné; et ces exemples ne furent que trop suivis. Nos seigneurs se lancèrent, tête baissée, dans cette voie d'imprévoyance et de folie. Ils voulurent rivaliser avec l'or anglais: les vieux manoirs dans lesquels s'écoulait jadis une vie active et de travail, frugale et calme; où pénétrait sans gêne aucune la simple et modeste population d'alentour, pour s'entretenir des affaires publiques et des travaux de la saison prochaine: les vieux manoirs où la petite société du village passait de si agréables soirées d'hiver au coin du feu, à rappeler les souvenirs des guerres avec les sauvages, à entendre raconter par un vieil habitant et un ancien colon les mille incidents et épisodes de la vie militaire et des milices actives, si animée, si pittoresque, si accidentée dans ces temps-là, épisodes et aventures auxquels un grand nombre d'entre eux avaient pris une part importante et honorable; les vieux manoirs où chacun des habitants de la seigneurie, venait au besoin trou-

ver aide et secours et prendre conseil, où ils trouvaient toujours la bienveillance prompte, active, ouverte et plutôt un devoir qu'une protection; les vieux manoirs d'autrefois! où vous trouviez toujours, si vous étiez Canadien et honnête homme, une hospitalité simple mais cordiale, changèrent bientôt d'apparence, et résonnèrent des éclats de fêtes brillantes et de plaisirs de toutes espèces. Les ameublements de simples qu'ils étaient devinrent somptueux et élégants; il en fut de même des voitures et des équipages. La vie de nos seigneurs ne fut plus qu'une fastueuse existence de dissipation et de plaisir; on singea la vie de château d'outre-mer. L'or et les vieux écus, amassés par les pères dans des temps où l'argent coûtait aussi cher à ceux qui le gagnaient qu'ils mettaient de soin à le conserver, furent dépensés joyeusement par les enfants. Ils voulurent trancher du grand seigneur, comme quelques jeunes militaires, et étaler autant d'opulence réelle que celle des marchands anglais était factice. Ils cessèrent d'occuper leurs seigneuries, en abandonnèrent l'exploitation à des mains étrangères souvent incapables, souvent infidèles, quelquefois l'un et l'autre, pour revenir dans les villes se livrer à leurs imprudentes folies; on occupait bien le vieux manoir, mais c'était dans la belle saison seulement, et en nombreuse et bonne compagnie. Alors on se livrait à tous les amusements et sports possibles. On partait le matin chacun de son côté. Aux uns, c'était une chasse à la bécassine, une course, une promenade à cheval au loin, aux autres, le plaisir moins bruyant, de la pêche, une promenade au jardin ou sous les grands arbres des avenues et du domaine et toute cette société se réunissait sur la fin du jour, pour dépenser gaiement encore les heures qui en restaient. Ces petites sociétés eurent bientôt des prétentions aristocratiques. Elles furent guidées, hautaines, dédaignant la bourgeoisie Canadienne pour la prétendue aristocratie portant des noms étrangers et des habits militaires, et excluant presque entièrement la modeste et honnête population qui les environnait. Les enfants furent élevés au milieu de toutes ces extravagances; on leur apprit tous les exercices du corps, à monter à cheval, à faire des armes, à chasser, mais l'esprit demeura inculte, leur éducation fut entièrement négligée. Pères et fils vécut joyeusement, mais cette joyeuse vie ne fut pas longue et il ne resta bientôt plus rien du patrimoine de la famille; singulier exemple d'abnégation de tout ce qui est grand et noble, ils oublièrent les hauts faits, les belles qualités et les nobles vertus de leurs races. Ils abdiquèrent leurs anciens titres de gloire et perdirent si bien et si vite leur argent, leur considération et leur importance qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, à peine un siècle s'est écoulé, et pourtant toutes ces familles dont nous parlons sont ou éteintes, ou ruinées, ou disparues du pays. Ceci est historique. Nous n'exagérons rien. Il en est même qui ont changé et défiguré leurs noms.

(A continuer.)

Histoire de la Semaine.

Nous ne pouvons plus dire comme autrefois,

Gai, Ion, la, gai le Rosier,
Du joli mois de Mai!

car le mois de Mai n'a plus de rosier, n'a plus de fleurs, et n'est plus joli comme autrefois. La nature entière ne s'est pas encore éveillée sous de

réchauffants rayons de soleil. Elle est fileuse et transie par l'halcine froide et glacée du vent du nord. Le printemps qui avait voulu, ce semble, il y a quelques jours, nous donner un sourire et réchauffer un peu nos cœurs par ses beaux jours, est rentré chez lui tout triste. Il ne pouvait y tenir décidément : quant au soleil, il se drapait avec sa majesté ordinaire dans de sombres et tristes nuages, si bien qu'on aperçoit à peine un peu de son radieux visage ; il semble s'occuper fort peu de nous, pauvres humains, qui gelons dans ces régions septentrionales. Il ne daignerait pas nous réchauffer un peu, l'égoïste, et pourtant nous le prions instamment d'humaniser la température d'automne qui retarde, les vents d'hiver qui ont glacé depuis un mois la nature entière.

Oh ! soleil, divin soleil
Qui fait mûrir les citrouilles !

La saison des fêtes joyeuses et des longues et brillantes soirées est bien et dûment fermée. Pas un bal, pas un de ces beaux bals dont nous vous contions les doux plaisirs et les danses enivrantes. Montréal est triste, c'est l'époque de transition entre l'hiver et l'été, et pourtant ce n'est pas le printemps. Il n'y en a plus. La chronique nous disait, il y a quelques jours, un grand nombre d'épousailles dont quelques unes se réalisent. Après ceux de deux jeunes étrangers, c'est aujourd'hui celles d'un brillant capitaine du 23^{ème} de ligne qui nous enlève une de nos aimables compatriotes. Mlle. de R*, dont plusieurs fois sans doute vous avez admiré comme nous la beauté, les grâces naïves et les manières distinguées, vient d'être unie au Capt. W*.

L'activité du commerce et de l'industrie, qui eux, n'attendent pas pour s'agiter la brise tiède et parfumée de l'été, comme les dames, les lions et les flâneurs, l'activité du commerce et de l'industrie continue et augmente chaque jour dans notre ville. Ce ne sont partout qu'améliorations, démolitions et bâtisses nouvelles, c'est étonnant comment ces nouveaux quartiers s'improvisent. On part, on s'absente pour un mois à peine, et à son retour on trouve toute une série de rues nouvelles qui sont sorties de terre comme par enchantement. C'est surtout vers l'ouest de la ville que les plus beaux édifices s'érigent. Chaque semaine, un quartier inédit voit le jour. Les pierres de taille semblent s'élever d'elles-mêmes pour former de magnifiques demeures, et de superbes places ; beaucoup de nos bâtisses commencent à être faites selon les règles de l'art et avec goût, et les sculptures modernes et les figures en relief s'épanouissent aux façades. On en voit beaucoup qui se contentent de rien moins qu'une colonnade. Montréal décidément deviendra une grande ville, avec le temps.

Notre port se remplit de vaisseaux et présente un aspect tout-à-fait animé, nos quais sont couverts des produits de toutes les parties du monde. C'est une activité, un bruit, une rumeur, une agitation, un va-et-vient incessant de l'aurore à la fin du jour. C'est un spectacle amusant, récréatif et très-joyeux à donner des idées d'industrie et de travail que celui qu'offrent les bords du St. Laurent, à l'ouverture de la navigation. Autant la saison est rapide et de peu de durée, autant l'activité est grande et redoublée. Tous ces bateaux à vapeur grands et petits, ces vaisseaux, barges et autres embarcations de toutes espèces, qui se croisent en tous sens et dans toutes les directions ; et quelquefois, dans ce tableau, vous apercevez là, bas dans le lointain, un engageur qui s'avance avec son équipage de hardis-voyageurs,

joyeux et contents d'arriver et d'apercevoir quelque clocher du village natal, après quelques mois d'absence et des jours de fatigues et de peines. Ici c'est un magnifique pyroscap, chargé de passagers qui part pour Québec, et dont la cloche fait entendre ses derniers tintements ; voyez tous ces gens qui se pressent d'arriver et d'embarquer, voyez ceux qui se hâtent de sortir du vaisseau de peur d'être emportés et conduits au loin à quelques vingt à trente milles et tout cela à propos d'adieux que vous voulez faire à un bon ami, qui part pour un voyage. Mais la scène du départ devient tout-à-fait pittoresque, quand le vaisseau emporte quelques bataillons de nos régiments ; nous en avons vu partir plusieurs depuis quelques jours. Tous ces habits rouges qui encombrant le bateau, lui donnent un air de gaieté et de joie, et en font ressortir les peintures blanches et bleues. Leurs compagnons d'armes qui demeurent en arrière les accompagnent toujours à bord, et ce sont des adieux à ne plus finir, des serremens de mains avec effusion, des larmes à l'œil, des soupirs étouffés. Ici ce sont de vieux frères d'armes se quittant pour ne plus se revoir, là de jeunes amoureux inconsolables, qui se promettent de s'écrire, de s'aimer toujours, et de se revoir bientôt. On peut remarquer que la plupart des régiments qui quittent Montréal ne le font pas sans beaucoup de regrets. Ils semblent attachés au Canada, à sa population paisible et à ses mœurs hospitalières, malgré la dureté et la sévérité du climat. Aussi, avant de partir, la bande militaire placée à l'arrière du vaisseau fait toujours entendre quelques-uns de ces airs de nos voyageurs canadiens — "*A la claire Fontaine*," "*Vive la Canadienne*," etc., quand tout-à-coup, la vapeur qui s'échappe des fournaux ardents, avec un bruit assourdissant, appelle les passagers à bord et fait hâter les retardataires. Encore un dernier coup de cloche et le vaisseau s'ébranle. Il sort majestueusement du port, aux cris, aux acclamations de la foule. Les spectateurs sur les quais comme les passagers qui partent, agitent en l'air leurs chapeaux, se font un dernier adieu de la main, et la musique guerrière fait entendre au loin les derniers sons de "*God save the Queen*," ou de "*Rule Britannia*."

Dimanche dernier a eu lieu, en cette ville, la grande procession de la Fête-Dieu qui fut, cette année, encore plus magnifique et plus solennelle que les années précédentes. La journée fut favorable, le soleil brillait d'un vif éclat, nos rues étaient bordées de sapins, pavoisées de drapeaux, de riches étoffes aux couleurs barrées et brillantes ; un grand nombre de citoyens voulurent contribuer à la beauté de la fête en ornant et embellissant la façade de leurs maisons de festons et de guirlandes de fleurs. La procession était comme toujours pompeuse, grande et touchante. Tous ces ministres de la religion revêtus des plus beaux habits de leur sacerdoce, ces jeunes lévites avec leurs aubes blanches et leurs ceintures bleues et rouges, qui jettent aux pieds du St. Sacrement leur encens et leurs fleurs, et ce peuple immense pressé en masse, qui le suit en silence et le front découvert : Oh ! il n'y a que la religion catholique pour présenter de ces spectacles sublimes ! Quoi de plus admirable, que nos solennités religieuses ? Il y avait dans l'intérieur de la cour, à la porte de la chapelle des Dames de la Congrégation, un reposoir qui faisait vraiment honneur à ces Dames. Un autel était érigé sur un amphithéâtre couvert de riches tapis et orné avec beaucoup de goût. Tout ce qu'on peut concevoir de plus brillant, de plus élégant se trouvait réuni dans

cette enceinte étincelante de pierreries et de fleurs. En y entrant, nous avons éprouvé un vif sentiment d'émotion à la vue de toutes ces bonnes sœurs agenouillées autour de l'autel et exprimant sur leur visage le bonheur qu'elles éprouvaient de recevoir dignement leur époux et leur maître, qui voulait bien leur rendre visite. Comme elles priaient avec ferveur ces pieuses filles, qui ont renoncé au monde, à ses plaisirs éphémères et à ses pompes pour le service du Seigneur ; et les pures et délicieuses joies de la sainte religion, et les chants suaves qu'elles firent entendre, les éclatants rayons du soleil qui vinrent jeter sur cette scène leurs reflets d'or et de pourpre, les paillettes des ornements, les pierreries et les riches étoffes émaillées scintillant de mille feux, tout cela faisait un tableau digne du pinceau d'un grand peintre. La procession s'achemina ensuite par la rue Notre Dame à l'église de Bonsecours et puis delà par la rue St. Paul. La manière dont les MM. résidant dans cette rue avaient décoré leurs maisons témoigne encore de leur bon goût et de leur générosité comme toujours. Les corps des avocats et des notaires assistaient à la procession ; on y remarquait aussi les membres de la société de la tempérance de St. Jacques qui augmente de plus en plus en nombre et en respectabilité. Tout se passa dans le plus grand ordre et chacun se retira après la cérémonie, emportant avec lui un bon sentiment de plus et ayant donné ce jour-là encore une preuve éclatante de l'attachement du peuple canadien à la foi de ses pères.

O vanitas vanitatum !! Oh ! néant, fragilité des choses de ce monde ! Elle n'est plus ! Elle qui devait être, sinon immortelle, du moins centenaire ! finir si jeune, à la fleur de son âge, sans avoir atteint son troisième printemps ; après une si brillante existence, elle qui donnait déjà tant d'espérance ; qui avait déjà fait tant de bruit ; qui était montée si haut, faire une fin aussi obscure ; vous vous rappelez : longtemps avant qu'elle fut parue sur ces bords infortunés, on l'avait annoncée ; sa renommée s'étendait déjà au loin ; ce devait être une merveille qui devait surpasser tout ce qui s'était vu jusque-là. La Grande Bretagne, la France, l'Amérique entière n'avait rien de semblable. A son arrivée, le peuple se porta en foule au-devant d'elle et l'accueillit avec des cris de joie, des acclamations frénétiques. Jamais une pareille réception n'avait été faite ; la ville entière en était, et, chose inouïe, avant d'avoir parlé, avant d'avoir fait entendre sa grande voix, avant d'avoir fait résonner les airs des éclats de son éloquence, elle acquit de suite une popularité sans exemple dans les fêtes nationales. Elle devint si populaire, si populaire, que le peuple en délire, par un sentiment spontané d'admiration, s'enchaîna à son char triomphal et courut la traîner lui-même à sa demeure future. Elle traversa ainsi les principales rues de notre ville, au bruit réjouissants des carillons ; chacun voulait la voir, les fenêtres étaient remplies de spectateurs établis de tant de pompe et de tant de joie ; toutes les dames agitaient leurs mouchoirs et souriaient de leurs plus beaux sourires ; car, il faut vous le dire, puisque c'est inédit, toutes les dames l'aimaient aussi ; comment ne l'auraient-elles pas aimé, elle était si à la mode, si en vogue ? On ne parlait que d'elle depuis longtemps d'un bout de la ville à l'autre. Les enfans s'agitaient et trépignaient de joie, c'est-elle, maman, c'est elle ! comme elle est grande, comme elle est grosse, comme elle est belle ! Et quand elle fut saine et sauve sur le seuil du palais qu'elle devait occuper, la foule entière, dans un hymne d'action de grâces,

remerciait le très-haut de l'avoir protégée dans son lointain voyage, et priaient encore pour son sort à venir.

Puis vint le jour de son baptême. Elle avait quitté la terre étrangère pour venir embrasser la religion catholique. Née de parents protestants, il fallait la faire baptiser, et le baptême se fit. Jamais l'église n'avait déployé plus de pompe, plus d'éclat, plus de magnificence. Tout ce qu'elle avait de plus brillant, de plus éclatant, de plus éblouissant, de plus beau, de plus solennel, de plus riche fut mis en réquisition. Les parois du temple saint furent couverts des plus admirables tentures, et les ministres revêtirent leurs habits de fêtes; on lui fit une place d'honneur, on la couronna de fleurs, on la couvrit d'or et de soie, d'argent et de satin. Le peuple entier voulait être son parrain, la tenir sur les fonds baptismaux, aussi choisit-on un représentant de chaque classe.

La finance, le haut commerce, les classes industrielles, et agricoles, le petit commerce, etc., tous y étaient représentés. On la nomma JEAN BAPTISTE, car il fallait de suite la naturaliser, la nationaliser; il fallait tout d'abord qu'elle fut bonne canadienne. Comment pouvait-elle ne pas l'être en s'appelant JEAN BAPTISTE? Puis ce fut des chants de réjouissances et des prières ferventes faites pour son bonheur futur. Ensuite chacun voulut la voir plus intimement, admirer ses beaux traits, sa forme, lui parler et surtout entendre son éloquent discours, mais la foule se pressait si forte et si compacte, qu'il fallut ralentir son ardente curiosité. On ne permit qu'à quelques personnes de s'approcher et de lui présenter leurs hommages; alors se sentant bien et dûment en possession de ses titres et prérogatives, de simple et modeste qu'elle était, elle devint fastueuse et hautaine. Elle prit des airs aristocratiques, trancha du grand personnage, et ne voulut pas ce jour là même, prononcer le plus petit discours sans être largement rétribuée, singulier exemple d'ambition et d'un insatiable désir de s'enrichir; elle fut plus dure, cent fois, qu'un procureur du Roi; véritable juif, elle escomptait ses paroles à un taux exorbitant d'intérêt. Elle était si éloquente! vous l'avez entendu, n'est-ce pas? Vous avez admiré ces tons graves et solennels, ces ondulations harmonieuses, ces périodes suaves et sublimes qu'elle lançait au loin dans les airs à la naissance comme à la mort d'un grand de la terre. Vous l'avez entendu dans les grandes occasions, dans les jours solennels venir joindre sa grande voix à celle de ses dix sœurs et remplir la ville entière d'admiration et de plaisir, c'était de l'éloquence en plein air! Démosthènes se serait pendu de désespoir, il aurait bien vite craché ses petits cailloux pour s'enfoncer dans son caveau et ne jamais en sortir; mais cependant il aurait eu tort, car si sa voix ne fut pas à comparer à celle de JEAN BAPTISTE, si son éloquence ne fut rien à côté de la sienne, au moins l'histoire nous dit que celle de l'orateur grec dura plus longtemps et rendit surtout de grands services à l'état. Car après quelques mois on s'aperçut un beau matin que Dame JEAN BAPTISTE GROS BOURDON, avait la voix un peu rauque. D'abord on crut qu'elle pouvait avoir un fort rhume (le climat est si sévère!) mais comme la chose allait de pis en pis, il fallait une consultation, elle eut lieu, les hommes de l'art réunis déclarèrent ses poumons affectés; elle avait perdu sa puissance, elle avait perdu sa voix. Oh! néant des grandeurs humaines! oh! retour de la popularité! Le peuple qui l'avait admiré, choyé, fêté, le peuple qui l'avait traîné en triomphe de par la ville, et tenu sur les fonds baptismaux; les grands de ce monde qui l'avaient

invité, qui dans ses jours de grandeurs lui avaient fait la cour, afin qu'elle annonçât au monde la naissance d'un nouveau né, ou la mort d'une personne bien-aimée, ceux dont elle avait chanté l'épithalame et célébré la grandeur et la gloire, tous l'abandonnèrent sans regret et sans verser une larme, dès qu'elle eut perdu sans retour le prestige de la force et du pouvoir; son agonie fut longue et triste; on dit qu'avant de mourir, elle voulut jeter un dernier regard sur cette ville qui lui était chère, malgré son ingratitude, et sur ces belles campagnes qu'elle avait tant de fois admirées. Elle fit une fin obscure, solitaire et abandonnée, n'ayant auprès d'elle que ceux qu'on avait chargé de lui fermer les yeux et de constater son exit. Ses restes mortels ont été transportés, sans pompe, sans éclat, sans fustes, sans bruit, sans suite, à bord du vaisseau qui a bien voulu, *gratis* et par charité, se charger de les déposer au tombeau de ses pères.

Ainsi vécut et mourut JEAN BAPTISTE, GROS BOURDON; *sic transit gloria mundi*.

IMMENSE INCENDIE A QUEBEC!!!

SI LEURS MALHEURS SONT GRANDS.
QUE NOTRE SYMPATHIE SOIT VIVE ET PROMPTE!

Nous donnons plus bas les détails que nous avons pu recueillir sur l'immense et horrible incendie de Québec. Notre cœur se serre de douleur et d'angoisses au récit de si grandes infortunes. Dix milliers de braves, industrieux compatriotes, ruinés et jetés sur le pavé, perdant en un instant tout ce qu'ils possèdent! Des familles éplorées, coulant des jours sereins et heureux, au sein de l'aisance et de la médiocrité, plongées tout-à-coup dans les peines et les horreurs de la misère! Des femmes, des enfants, des vieillards, sans vêtements, sans pain, sans asile, transis de froid et de désespoir au cœur!

Mais pourquoi se désoler? Que la volonté de Dieu soit faite! Qu'avons-nous à faire, citoyens de Montréal et habitants du Canada, d'un bout du pays à l'autre? Est-ce qu'il y a un cœur qui ne batte pas de pitié et de sympathie, de fraternité pour nos infortunés compatriotes de Québec? ne sommes-nous pas tous frères? leur malheur n'est-il pas le notre? Nous savons, nous, les horreurs de l'incendie et les douceurs de la sympathie, nous savons combien elle console des plus grands malheurs, combien elle ranime le courage abattu et l'espérance, comment elle réchauffe le cœur, et nous pouvons dire, sans crainte d'un désaveu, à nos frères de Québec: consolez-vous, calmez vos alarmes pour l'avenir de vos femmes et de vos enfants! Embrassez-les et dites leur: ne pleurez plus! nos frères de Montréal sont riches et puissants, ils prennent part à nos infortunes, ils viendront à notre secours, ils nous tendront la main. Oui! les citoyens de Montréal vont vous secourir! Oui, ils vont vous tendre la main, ils sont heureux de pouvoir le faire, ils bénissent la providence qui leur donne les biens qu'ils possèdent pour vous secourir. Car la sympathie est plus grande que votre incendie, consolez-vous! Dans quelques mois elle en effacera jusqu'aux traces. Que ce soit en effort spontané et commun à tous et partout! Que l'organisation soit générale et prompte. Un Comité Central à Montréal et un comité dans toutes les localités; La grande Association de St. Jean Baptiste, la Société Nationale s'assemble lundi; elle prend l'initiative; c'est le temps de se montrer dignes de marcher sous nos drapeaux, de se montrer Canadiens, unis comme des frères, avec des frères qui ont besoin de nous. Entendons-nous avec les autres sociétés de cette ville; que les grands, que les petits, que les hommes, que les femmes, que les enfants, que tous contribuent selon leurs moyens. Québec a des droits à la générosité, non seulement de Montréal et du Canada, mais de l'Amérique entière. Dans des cas semblables de grande calamité, elle est venue de l'avant secourir Miramichi, New-York, Boucherville, et d'autres places; elle fut toujours une ville hospitalière et généreuse. En faisant notre devoir cette fois, nous acquittons la dette de la reconnaissance pour des bienfaits passés.

TERRIBLE INCENDIE.

La moitié de la ville de Québec en cendre.

Le steamboat *Queen* arrivé ce matin un peu après 11 heures, nous a apporté l'affligeante nouvelle de la destruction par le feu de la moitié de la ville de Québec. Nous disons la moitié, mais peut-être qu'à l'heure où nous écrivons, toute la ville a été détruite, car au départ du steamboat, hier soir à 5 heures, le feu était encore dans sa plus grande fureur, et cependant deux faubourgs, ceux de St. Roch et de St. Vallier, étaient réduits en cendre.

Il ne nous est pas arrivé de journaux de Québec aujourd'hui, car hier, durant l'incendie, toutes les imprimeries étaient fermées, chacun s'empressant de porter secours ou de veiller à sa propre sûreté.

Les quelques détails que nous donnons plus bas, nous les devons aux rapports des passagers venus par la *Queen*, et qui ont été témoins du commencement du désastre que nous avons la douleur d'annoncer.

Le feu éclata dans la tannerie de Richardson, faubourg St. Roch, vers les onze heures et demie; le vent soufflait alors de l'ouest. Des morceaux de tisons enflammés furent bientôt portés vers l'hôpital général et allumèrent l'incendie dans toutes les directions. En moins d'une heure toutes les bâtisses des deux côtés de la rue St. Charles et des rues environnantes furent consumées. Les flammes se dirigèrent ensuite vers le marché St. Paul, et de là à la brasserie M^cCullum et jusqu'au quai M^cCullum.

Vers 4½ heures le vent se tourna au N. E. et porta de ce côté les ravages de l'incendie. Les maisons près de la porte du palais étaient en danger, ainsi que les bureaux des ingénieurs et les casernes de l'artillerie. On entretenait des craintes sur la poudrière au point qu'il était question d'en tirer les barils de poudre pour la jeter à l'eau.

On a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre de Québec.

28 mai, 4 heures, P. M.

St. Roch n'existe plus, l'incendie l'a détruit dans l'espace de 3 heures. Le feu se communique au faubourg St. Jean. Une de nos maisons de la Société d'Education vient de brûler sous mes yeux. Le feu est maintenant dans le palais. Je n'ai pas besoin de vous dire quelle désolation! quel spectacle arrachant les larmes! et que faire pour loger toutes ces personnes malades, ces enfants! Pauvre Québec!

P. S.—Le feu a commencé à la grande tannerie au haut de la rue St. Vallier. Le vent a porté les étincelles sur divers points à la fois, de sorte qu'en un clin-d'œil tout le vaste faubourg St. Roch présentait une mer de feu.

Une autre lettre datée d'après quatre heures, nous dit qu'il avait commencé à pleuvoir vers trois heures et demie, mais que la pluie avait cessé à quatre heures, et que le feu parvenait s'étendre avec encore plus de fureur qu'auparavant. Le feu était pris au palais, et à la brasserie de Lepper dans la rue St. Charles. On pensait que si le vent continuait, toute la ville y passerait; tous les magasins étaient fermés. Le Charlevoix, dit-on, a brûlé dans le dock avec plusieurs goëlettes.

Extrait d'une autre lettre, datée d'hier au soir au moment du départ du steamboat (5 heures). " Dans ce moment 10,000 personnes sont sans toit. Le feu a enveloppé dans sa course toutes les habitations depuis l'Hôpital Général jusqu'à la brasserie de M^cCullum. 1500 maisons sont détruites. Des chantiers avec des vaisseaux en construction sont brûlés. Un prêtre a péri dans les flammes. 4 pompes attelées de leurs chevaux sont brûlées. Le feu commençait à prendre à la Haute-Ville. On pense qu'il a péri beaucoup de monde dont il est impossible de donner le nombre.

" On rapporte qu'il s'est noyé beaucoup de personnes qui voulaient traverser à la Pointe-Lévy, et sauver leurs effets, et d'autres qui sont tombées de dessus les quais dans le fleuve.

Nous ne pouvons pas dire au juste le nombre de maisons brûlées, mais on l'estime approximativement à douze cents. La perte, tant en immeubles qu'en meubles, marchandises, outils d'artisans, matériaux, bois de construction, etc., est incalculable.

Il n'y a probablement pas moins de 12,000 individus sans logement. Le nombre de ceux qui ont péri dans les flammes est inconnu, mais il est à craindre

qu'il ne soit affreusement grand. On a jusqu'à présent retiré sept cadavres de ruines, y compris celui d'un enfant âgé d'environ un an. On dit que cinq ou six enfants manquent encore.

Plusieurs personnes ont aussi reçu des brûlures plus ou moins graves, parmi lesquelles nous regrettons d'apprendre qu'est M. Bignoutte, magistrat, dont l'état alarmant hier au soir, mais qui se trouve mieux était aujourd'hui, sans compter notre humble individu.

On dit qu'il y a £25,000 à £30,000 d'assurées à l'Assurance de Québec, de £20,000 à £30,000 à celle du Canada, et £2,500 à celle du Phœnix de Londres. Quant à l'Assurance mutuelle de Saint-Roch, elle est anéantie.

Une réunion de plusieurs citoyens eut lieu au palais de justice hier au soir, sous la présidence de M. le maire. Il y a été résolu que les maisons d'école et autres édifices publics seraient ouverts à ceux qui ne trouveraient pas d'asile chez des amis ou d'autres personnes charitables. Cependant un grand nombre de familles ont passé la nuit dehors à la pluie, gardant quelques effets qu'ils avaient arrachés à l'incendie.

À la même réunion il a été ordonné qu'une distribution de pain, fourni par le petit nombre de boulangers dont les fours n'ont pas été détruits, serait faite à la ci-devant chambre d'assemblée.

Quelques boulangers inhumains, spéculant sur le malheur public, ont vendu du pain à des prix exorbitants, on nous dit de 1s. 6d. à 2s. 6d. Il sera pris des mesures pour réprimer cet abus.

M. Clearihuo, qui a perdu ses propriétés, a obtenu la boulangerie du commissariat, et entra en même temps pour le public aux prix les plus raisonnables.

Une assemblée générale des citoyens est convoquée pour aujourd'hui à une heure, afin de subvenir aux besoins les plus pressants des victimes de l'incendie, et d'adopter des mesures pour leur procurer des secours ultérieurs.

Le corps des Imprimeurs de cette Ville s'assemble ce soir chez Mack, au marché neuf, à huit heures, pour offrir leur faible secours aux incendiés de Québec.

NAISSANCE.

En cette ville, hier, la dame de M. F. W. Leato a mis au monde un fils.

MARIAGES.

En cette ville, hier le 28 du courant, par Messire Fay, Ovide Le Blanc, écuyer, notaire, à Dame Sophie Lindsay, veuve de feu Daniel Hypolite St. George Dupré, écuyer.

DECES.

En cette ville, mardi dernier, après une longue maladie, Dame Marie-Marguerite Lacorne de Chapt de St. Luc, épouse de Jacques Viger, écuyer. Ses funérailles ont eu lieu Jeudi matin, accompagnées d'un concours nombreux. Ses restes ont été déposés dans les caveaux de l'église paroissiale de cette ville.

En cette ville, le 25, M. Anthony Hamilton, entreprenneur, âgé de 64 ans.

À St. Eustache, le 18 du courant, à la suite d'une hémorragie, dame Rosalie Bastoul, épouse de M. Hilaire St. Jacques, âgée de 21 ans.

Dernièrement, dans le voisinage de Four-Mile-Water, près de Waterford, âgée de 129 ans, Mme Sweeney. Elle était née en 1716, la seconde année du règne de George I, et vécut par conséquent pendant les règnes de six monarques.

À l'Ange-Gardien, le 22, dame veuve François Goulette, âgée de 72 ans.

À Saint-Jean, le 19, à l'âge de 62 ans, Thomas Johnson écuyer, pendant nombre d'années "barreck-master" à l'Île-aux-Noix (Bas-Canada) et à Prescott, (Haut-Canada).

ANNONCES.

ASSEMBLEE PUBLIQUE

À L'EFFET DE
SÉCOURIR

LES

VICTIMES DE L'INCENDIE DE QUÉBEC.

Les Citoyens de Montréal sont priés de s'assembler à la MAISON DU PARLEMENT, DEMAIN, SAMEDI, le 31 du courant, à une heure, de l'après midi, pour aviser au moyens de secourir les victimes du désastreux incendie dont Québec vient d'être affligé.

J. FERRIER,

Hôtel de ville,
Montréal, 30 Mai, 1845.

Maire.

Association St. Jean-Baptiste.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Tous les membres de l'Association St. Jean-Baptiste (c'est-à-dire les personnes qui ont inscrit leurs noms sur le livre) sont invités de se trouver à une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra, conformément aux règlements, LUNDI prochain le 2 JUIN, afin de procéder à la nomination des divers Officiers et du Comité de Régie de la dite association, pour l'année prochaine.

L'Assemblée aura lieu à 7½ précises, au grand salon de l'Académie de Mme Hill, rue St. Jean-Baptiste, maison en briques, vis-à-vis la nouvelle bâtisse des dames de la Congrégation.

Les personnes qui désirent devenir membres de l'association pourront s'y agréger en signant les règlements chez J. Boulangier, cer., rue St. Paul, ou en s'adressant aux Perccepteurs des différentes sections.

Les Perccepteurs des différentes sections qui ont recueilli des souscriptions sont priés de remettre leurs livres au trésorier-général Jos. Boulangier, cer., d'ici à Samedi prochain, afin d'avoir une liste correcte des nouveaux membres.

JUDGER DUVERNAY,
Commissaire-Ordonnateur.

27 mai.

MAISONS DE CHAPELIERIE DE LONDRES, ÉTABLIES EN 1837.

MM. HAYS & HAUCK,

Manufacturiers & Importateurs,

Seconde porte au Nord Est de la Place d'Armes, Nos
141 & 96 de la Rue Notre Dame.

MM. HAYS ET HAUCK ont l'honneur d'annoncer que leur importation étendue de CHAPEAUX de SOIE et de CASTOR, de CASQUETTES, GANTERIE, etc. etc., vient d'arriver par les Vaisseaux le *Burnhopside* et l'*Ottawa*, et qu'ils attendent de jour en jour par le *Lady Kinnaird*, de Londres, le reste de leur assortiment de printemps. Ils peuvent le recommander à l'examen des Connaisseurs et du public. On ne trouvera rien de mieux, sous le rapport du goût, de l'éligance et de la qualité. Montréal, Mai 31, 1845.

NOYE le 22 Mai courant, près du Sault St. Louis, vis-à-vis Lachine, PHILIPPE DUMOND, Tailleur de pierre, de Montréal, âgé de 21 ans. Signalement: cinq pieds et huit pouces, teint brun, cheveux châtains, pantalon noir, chemise de flanelle rouge et une de coton blanc et bleu par dessus et une paire de demies bottes. Celui qui trouvera le corps de ce jeune homme sera généreusement récompensé en en donnant aussitôt avis à M. J. Bte Beaudry, Marchand, vis-à-vis le Palais de Justice, à Montréal, ou à C. A. Leblanc, éc., avocat.
31 Mai, 1845.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encoignure avec la rue Sanguinet.

Prospectus

DE LA

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr.
J. T. BRONGEST, Ecr.
J. M. TOWN, Ecr.
JOHN LEEMING, Ecr.
ROBERT SCOTT, Ecr.

JOHN T. BANGLEY, Trésorier et Secrétaire.
GEORGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.
W. N. CRAWFORD, Notaire Public.
WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

Le but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à

son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par instalements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit: chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds ou des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet pérennitaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrieuses et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, écuyer, Notaire Public, rue St. Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le sousigné a ouvert un LIVRE DE RÉFÉRENCE ou MÉMORANDUM des particularités, des lots venants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.
No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St. Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St. Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon. Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevons pour ce journal des annonces, avertissements etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (affranchies), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTRÉAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.